

2020 RÉ- INVENTONS

LE PROGRÈS ENSEMBLE

17 / 18 / 19 NOVEMBRE 2020 LYON

Esther Duflo

Abhijit Banerjee

Pierre Rosanvallon

Philippe Aghion

Laurence Boone



SOMMAIRE

L'ÉDITO	4
GRANDS TÉMOINS	6
PROGRAMME	9
INFORMATIONS PRATIQUES	13
EN PARALLÈLE DES JÉCO	
Jéco étudiants.....	15
Citéco.....	16
Jéco Francophonie	17
TRIBUNES	19
BIBLIOGRAPHIE	68
ORGANISATION	72
PARTENAIRES.....	74

JÉCO EN DIRECT

Sur Twitter: @les_jeco

Commentez les conférences en direct ou poursuivez le débat avec le hashtag #Jeco2020

En streaming video, sur le site des Jéco

Vous trouverez les vidéos des conférences en direct, les tribunes de nos économistes, des documents préparatoires, ainsi que les actualités de nos partenaires média.

Sur Facebook: www.facebook.com/jeco.lyon

Abonnez-vous à la page des Journées de l'Économie pour suivre l'actualité des Jéco tout au long de l'année

Sur notre chaîne YouTube

Toutes les conférences en direct ainsi que les vidéos réalisées par nos mécènes sur le thème « *Pourquoi nous soutenons les Jéco* »





*Débattre, confronter,
échanger, chaque
année les JECO
proposent des
réflexions nouvelles
sur les thématiques
économiques.
Webcastor partage
cette vision et relaie
les débats sur Internet
en vidéo et en direct.*

Jean-Charles Belancourt, Associé Webcastor



L'ÉDITO

VOIR LE MONDE AUTREMENT SOUS LE CHOC DU COVID-19



Pascal Le Merrer

Directeur Général
des Journées
de l'Économie

Depuis janvier, la planète entière subit l'onde de choc d'une épidémie qui met à bas toutes les économies, fait exploser les systèmes de soins en plus d'exercer une ponction cruelle sur les populations.

Créées pour mieux comprendre le monde qui nous entoure, les Journées de l'Économie organisées par la Fondation pour l'Université de Lyon sont doublement affectées par cet événement sans précédent : **nous nous devons bien sûr de traiter ce sujet d'une incroyable actualité tout en ignorant si nous pourrions monter l'événement dans les conditions normales.**

Nous savons aujourd'hui que les conditions seront un peu différentes de celles que nous avons toujours connues. Pour autant l'esprit qui nous anime reste le même : proposer des clés pour mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. C'est pourquoi les débats et tables rondes des Jéco 2020 aborderont logiquement le thème : « **Réinventons le progrès ensemble** ».

Les thèmes abordés sont au cœur de l'actualité et font la une des médias :

- Qui paiera l'énorme dette contractée par tous les États ?

- En s'accordant sur un plan de relance inédit de 750 milliards, l'Europe a-t-elle franchi une étape décisive le 21 juillet 2020 ?
- La solidarité transgénérationnelle a-t-elle consisté à « *sacrifier la jeunesse* » au profit de la santé des aînés ?
- Comment la démocratie traverse-t-elle cette nouvelle épreuve et au fond, que nous enseigne cette crise sanitaire ?

Parmi les conférenciers internationaux qui nous rejoindront, nous sommes particulièrement heureux d'accueillir **Esther Duflo** et **Abhijit Banerjee**, qui participeront en tant que Grands Témoins à la conférence inaugurale : « **Voir le monde autrement** ».

Leur expertise permettra à cette nouvelle édition des Journées de l'Économie d'élever toujours plus le débat. Ces deux chercheurs récompensés en 2019 par le prix Nobel (ainsi que Michael Kremer), ont mis en oeuvre une nouvelle approche du combat contre la pauvreté globale.

Le prix Nobel les a distingués pour « *l'impact énorme dans une période de temps relativement réduite* » de leurs travaux. Les différentes réflexions des Jéco seront menées cette année sous le signe de la réactivité attendue des économistes et de tous les chercheurs mobilisés.



L'année 2020 a été particulièrement éprouvante avec la crise sanitaire et la crise économique dues à la covid-19. Les 13^{èmes} Jéco ont ainsi, cette année, une résonance singulière. Durant ces trois jours de débats, prenons le temps d'analyser ensemble, (chercheurs, chefs d'entreprise, acteurs sociaux, politiques et les journalistes économiques...) sur une refondation de notre économie. Il est aujourd'hui vital de penser et de dialoguer sur l'après-covid et de travailler tous ensemble à la relance économique. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est, une nouvelle fois, fière de soutenir cet événement.

Annabel André, Vice-Présidente déléguée aux Entreprises, à l'emploi, au développement économique, au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales



ESTHER DUFLO ET ABHIJIT BANERJEE FACE AU DÉFI DE LA PAUVRETÉ



« Une bonne science économique peut faire beaucoup »

Lauréats du prix Nobel d'économie en 2019, les économistes Esther Duflo et Abhijit Banerjee s'imposaient comme Grands Témoins des Jéco 2020. Ils participeront à la conférence d'ouverture des Jéco 2020, « Voir le monde autrement » (mardi 17 novembre 2020 à 11 h).

Abhijit Banerjee et Esther Duflo sont professeurs au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Ensemble, ils ont fondé et dirigent J-PAL, laboratoire d'action contre

la pauvreté, dont les bureaux sont situés à Boston, au Cap, à Santiago du Chili, à Chennai (Madras) et à Paris. Esther Duflo fut la première titulaire de la chaire « Savoirs contre pauvreté » au Collège de France.

Les « essais comparatifs aléatoires »

Avec l'économiste Michael Kremer, ils ont reçu le prix Nobel en 2019 pour leur approche expérimentale de la lutte contre la pauvreté dans le monde. Leurs travaux ont été salués en particulier pour l'utilisation d'une méthode révolutionnaire, les « *essais comparatifs aléatoires* ». Cette

méthode consiste à appliquer, à partir de recherches de terrain, des techniques propres aux sciences « dures », telle que la recherche clinique : des expériences menées avec des groupes tests et des groupes témoins, destinées à améliorer l'efficacité des programmes sociaux et économiques, se plaçant souvent à rebours des idées reçues.

Son domaine de recherche étant l'économie du développement, le couple est particulièrement engagé sur les questions des accès à la santé, à l'éducation, au crédit, ainsi que sur la lutte contre la corruption.

Vaut-il mieux donner ou vendre les moustiquaires qui protègent du paludisme ?

Dans leur premier ouvrage traduit en français, « *Repenser la pauvreté* », les deux économistes déplorent que les experts aient pris « l'habitude de décider à la place des pauvres de ce qui est bon pour eux sans prendre la peine de les consulter ». Banerjee et Duflo se sont alors intéressés aux choix de consommation, d'éducation et plus largement de mode de vie qu'opèrent les plus pauvres afin de tester expérimentalement l'efficacité des méthodes préconisées pour améliorer leur sort.



Faut-il subventionner les denrées de base ou privilégier les transferts sociaux ?
Vaut-il mieux donner ou vendre les moustiquaires qui protègent du paludisme ?
La microfinance est-elle le remède espéré pour sortir des pièges de la pauvreté ?



Le livre aborde ainsi une série de problèmes concrets, ouvrant la voie à des réponses potentiellement tout aussi concrètes.

Dans un deuxième ouvrage traduit en français, « *Économie utile pour des temps difficiles* », les deux auteurs veulent « parler de ce qui ne s'est pas bien passé, et raconter pourquoi, mais aussi de tout ce qui est allé dans le bon sens. » Malgré les inégalités, les désastres politiques et les catastrophes environnementales qui menacent de toutes parts, cet ouvrage invite à « garder espoir ». Comme dans leur premier opus, Banerjee et Duflo traquent les fausses évidences sur toutes les questions pressantes : immigration, libre-échange, croissance, inégalités, changement climatique. Se voulant pragmatiques, encore une fois au plus proche du réel et des expériences vécues, ils montrent où et quand les économistes ont échoué, aveuglés par l'idéologie.

Un monde plus juste et plus humain

« Si des choix de politiques publiques nous ont menés où nous sommes, rien n'empêche d'en faire d'autres », estiment les auteurs. Leur livre offre un panel d'alternatives et exprime la conviction qu'« une bonne science économique peut faire beaucoup. Appuyée sur les dernières avancées de la recherche, sur des expériences et des données fiables, elle est un levier pour bâtir un monde plus juste et plus humain. » N'est-ce pas, là aussi, la conviction des Journées de l'économie ?

- ▶ *Repenser la pauvreté*, A.V. Banerjee et E. Duflo, traduit de l'anglais par J. Maistre, Le Seuil, 2012, 430 p (réédité en 2014 en collection Points Seuil)
- ▶ *Économie utile pour des temps difficiles*, A.V. Banerjee et E. Duflo, traduit de l'anglais par C. Jaquet, Le Seuil, 2020, 544 p.

ACCÉDEZ À LA CONFÉRENCE D'OUVERTURE
MARDI 17 NOVEMBRE À 11 H :

▶ [VOIR LE MONDE AUTREMENT](#)

Philippe Aghion,

Professeur au Collège de France,
Chaire Institutions, Innovation, et Croissance

Abhijit Banerjee,

Professeur au Massachusetts
Institute of Technology (MIT)

Laurence Boone,

Chef économiste et Chef du Département
des affaires économiques de l'OCDE

Esther Duflo,

Professeur d'économie au Massachusetts
Institute of Technology (MIT)

Joel Mokyr,

Professeur d'économie
à la Northwestern University





*Face aux enjeux
à venir liés à la crise
économique et sanitaire
actuelle, les Journées
de l'économie vont
apporter un éclairage
indispensable pour
anticiper, comprendre
et préparer le « rebond »
de l'économie.*

Laurent Jousse, Secrétaire Général de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes



PROGRAMME

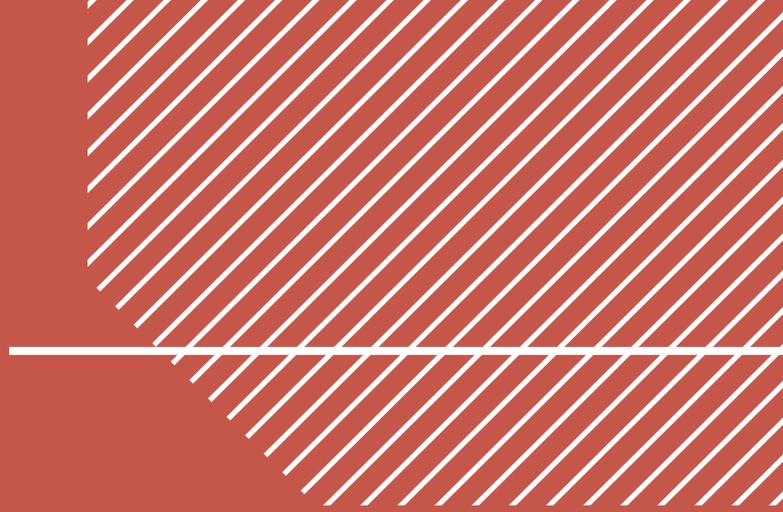
MARDI 17 NOVEMBRE CONFÉRENCES NUMÉRIQUES		CONFÉRENCES NUMÉRIQUES OFF
10h00		
11h00	SÉANCE D'OUVERTURE	
13h00	VOIR LE MONDE AUTREMENT	RÉINVENTER LE PROGRÈS
13h15		
14h45	L'INNOVATION EN SANTÉ, AU DÉFI DE LA RÉGLEMENTATION	QUELLE FINANCE POUR UNE ÉCONOMIE SOUTENABLE ?
15h00		
16h30	DETTE : QUI VA PAYER ?	
	GREEN DEAL, SEULE VOIE DE RELANCE EUROPÉENNE ?	
		LA PANDÉMIE A-T-ELLE VRAIMENT CHANGÉ NOS MODES DE VIE ?
17h00		
18h30	LES ÉCONOMISTES FACE À LA PROCHAINE PANDÉMIE	
	LE PROGRÈS DANS L'HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE, DE SMITH À KEYNES	
		MESURE ET PERCEPTION DE L'INFLATION (entretiens afse)
20h00		L'OPEN DATA AU BÉNÉFICE DU DÉCIDEUR PUBLIC LOCAL

PROGRAMME

MERCREDI 18 NOVEMBRE CONFÉRENCES NUMÉRIQUES				CONFÉRENCES NUMÉRIQUES OFF	
9h00					
	CRISE SANITAIRE : QU'AVONS-NOUS APPRIS ?	GOOGLE EN SAIT-IL PLUS QUE L'INSEE ? (AFSE)	INDUSTRIE, SERVICES : UN COUPLE À RÉINVENTER	COMMENT LES INSTITUTIONS FAÇONNENT LE DÉVELOPPEMENT ?	L'ENTREPRISE, PARTIE PRENANTE AU CŒUR DE LA DURABILITÉ
10h30					
11h00					
	EUROPE : LE GRAND SAUT FÉDÉRALISTE ?	LA RATIONALITÉ LIMITÉE DEPUIS HERBERT SIMON ? (AFEP)	RELANCE VERTE ET TERRITOIRES	MONNAIE DIGITALE, LE NOUVEAU GRAAL	
12h30					
13h30	RENCONTRE JÉCO ÉTUDIANTS				
14h00					
	LES OUTILS DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	PANDÉMIES, CLIMAT, BIODIVERSITÉ, URBANISATION, INÉGALITÉS : LA SOMME DE TOUTES LES CRISES	LES ENTREPRISES PEUVENT-ÊTRE RESPONSABLES ?	QUEL IMPACT DES ROBOTS SUR L'EMPLOI ?	ATELIER DGESCO TRAVAILLER, ÉCHANGER, APPRENDRE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
15h30					
16h00					
	QUEL SALAIRE MINIMUM AU XXI ^e SIÈCLE ?	LE TRAVAIL AU XXI ^e SIÈCLE	VERS UN MONDE MOINS MOBILE ?	BIG TECH ET SOUVERAINETÉS NUMÉRIQUES : INCOMPATIBILITÉ ?	VIS MA VIE D'ENTREPRENEUR
17h30					
17h45					
18h00	FAUT-IL CHOISIR ENTRE SOLIDARITÉ ET EFFICACITÉ ?				
19h30					NEUROÉCONOMIE : NOUVELLES APPROCHES DES COMPORTEMENTS FINANCIERS
20h00					

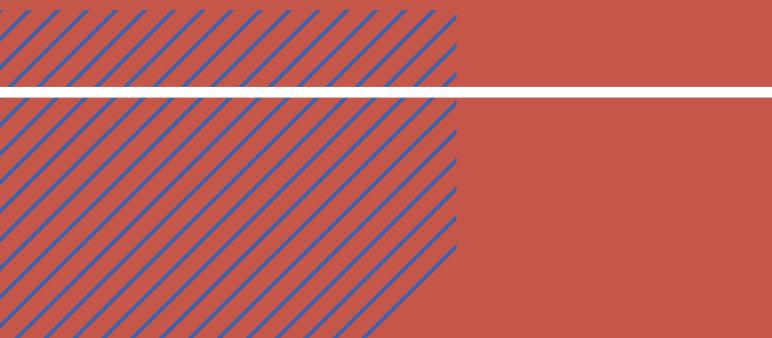
PROGRAMME

JEUDI 19 NOVEMBRE CONFÉRENCES NUMÉRIQUES				CONFÉRENCES NUMÉRIQUES OFF
9h00				
	LA MONDIALISATION FRAGILE : QUELLES LEÇONS DE PANDEMIÉ ?	MESURE-T-ON BIEN L'INÉGALITÉ DES PATRIMOINES ?	DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE : VERS UNE RÉCONCILIATION ?	LES STATISTIQUES AU DÉFI DE LA CRISE
10h30				NOTATIONS FINANCIÈRES : QUELLE APPROCHE DU RISQUE, QUELLE GRILLE DE LECTURE ?
11h00				
	VERS UN GRAND CONFLIT INTERGÉNÉRATIONNEL	IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET RÉSIDENTIEL ET TÉLÉTRAVAIL	ÉCONOMIE VERSUS ÉCOLOGIE	LA FINANCE SURVIVRA- T-ELLE AU NOUVEAUX RISQUES ?
12h30				
13h15				
13h45	PALMARÈS CITÉO VIDÉO CHALLENGE			
14h00				
	SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE EUROPÉENNE À QUEL PRIX ?	L'ANCRAGE LOCAL DES ENTREPRISES	COMMENT RÉNOVER LA DÉMOCRATIE ÉLECTORALE ?	DES ENTREPRISES EN PANNE DE CAPITAL ?
15h30				L'ENTREPRISE COMME BIEN COMMUN PRIVÉ ?
16h00				
	UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE À RECONSTRUIRE			
18h00				



*Groupe APICIL,
3^e groupe de
protection sociale
en France, soutient
les JECO. Nous nous
engageons aux côtés
des entreprises pour
faire progresser leur
performance sociale.*

Apicil



PROLONGEZ VOS JÉCO



www.touteconomie.org (Téco)

Toutéconomie est un portail qui a pour mission de faciliter l'accès aux analyses, aux informations et aux données économiques.

► 2020 Le nouveau Téco est en ligne :

Venez découvrir la nouvelle bibliothèque virtuelle de l'économie.

Les documents, vidéos ont été entièrement réindexés afin de faciliter la navigation. Sur les pages des intervenants vous retrouvez leurs ouvrages référencés par Téco, les billets de blog qu'ils ont pu écrire dans les blogs des intervenants

L'ensemble des vidéos (Cycle UO/ENS, Jéco, séquences Mooc, agrégation...) est disponible dans cette nouvelle bibliothèque. En 2021, nous lancerons des mini-séquences pédagogiques sur quelques grands thèmes de la discipline.

► Autres nouveautés 2020 :

La mise en ligne en version ouverte sur Téco du Mooc « c'est quoi l'eco » ; la création d'un site compagnon pour l'ouvrage Économie de la mondialisation - Une reconfiguration en marche et un grand dossier de référence : COVID-19 : quels impacts économiques

► Toute l'année suivez l'actualité du livre économique :

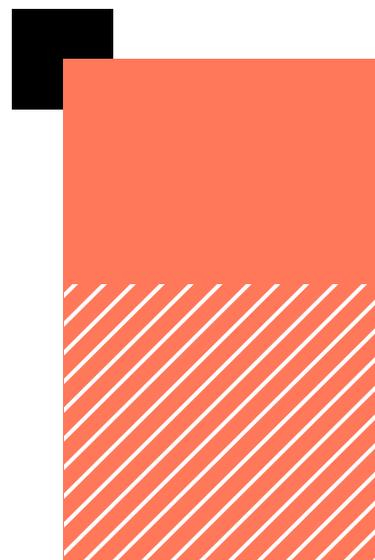
Tous les jours, une chronique issue d'un blog ou de la presse. Toutes les semaines, Téco vous sélectionne un document afin de découvrir l'actualité. Et en permanence retrouvez nos dossiers thématiques, notre annuaire de sites en économie,...

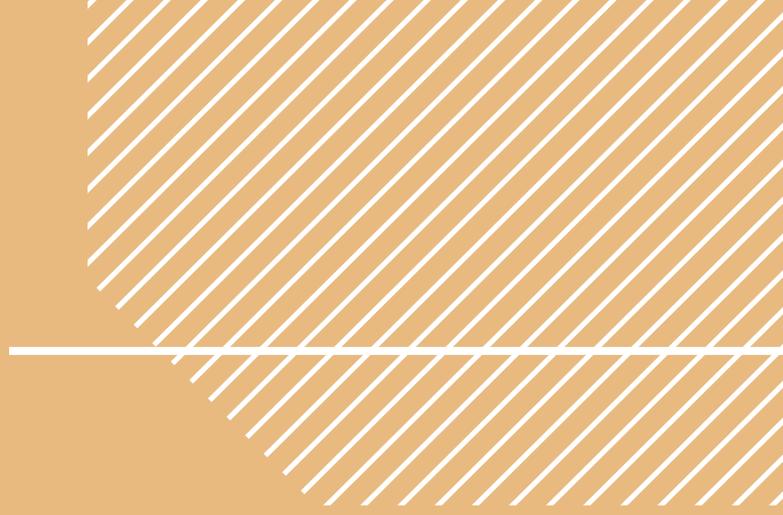
Suivez-nous également sur Twitter :
[@Teco_economie](https://twitter.com/Teco_economie)

Avec la participation financière de



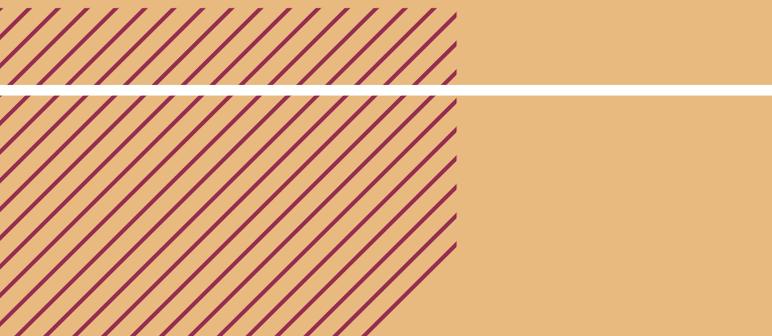
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





*Dans cette décennie
de tous les dangers, le
dialogue entre la recherche
et les acteurs de l'économie
est une chance et une
condition pour réinventer le
monde de demain.*

Jean-François Pinton, président de l'Ecole normale supérieure de Lyon,
partenaire fondateur des Jéco Alpes



JÉCO ÉTUDIANTS



Les délégations étudiantes Jéco 2019

Les Jéco étudiants permettent chaque année à des étudiants en économie d'universités françaises et francophones d'assister aux conférences des Journées de l'Économie. Initiative lancée lors des Jéco 2018 en partenariat avec l'Université de Lyon, les « Jéco étudiants » ont pour objectif de favoriser les échanges entre étudiants et chercheurs avec un intérêt partagé pour les sujets qui mobilisent les économistes aujourd'hui.

Dans un contexte de reconfinement national, les Jéco étudiants auront lieu, pour la 1^{ère} fois depuis trois ans, sous un format digital. Les étudiants participant au projet pourront avoir accès à l'ensemble des conférences des Jéco depuis chez eux.

Une rencontre virtuelle dédiée leur sera également proposée afin de permettre un moment d'échanges privilégiés entre étudiants et jeunes économistes.

Cette rencontre sera notamment l'occasion d'aborder les parcours de recherche et parcours professionnels des économistes:

- ▶ **Fabio Galeotti** (CNRS, GATE),
- ▶ **Thomas Garcia** (Banque de France)
- ▶ **Mathilde Godard** (CNRS, GATE)
- ▶ **Adam Zylbersztein** (Université Lyon 2, GATE)
- ▶ **Laura Khoury** (Norwegian School of Economics et co-lauréate du Prix de thèse de l'AFSE 2020).

Les délégations étudiantes 2020 :

- ▶ Aix Marseille Université
- ▶ CREST, École Polytechnique
- ▶ ENS Paris Saclay
- ▶ GATE Lyon Saint-Etienne
- ▶ HEC Lausanne
- ▶ Université Côte d'Azur
- ▶ Université de Bourgogne
- ▶ Université de Lille
- ▶ Université de Lorraine
- ▶ Université Grenoble-Alpes
- ▶ Université Jean Monnet Saint-Etienne
- ▶ Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- ▶ Université Paris 2 Panthéon-Assas
- ▶ Université Paris Dauphine
- ▶ Université Paris Nanterre
- ▶ Université Rennes 1

Les Jéco étudiants sont soutenus par l>IDEX pour la contribution aux actions « diffusion de la culture économique » et « développement de l'axe francophonie ».





CITÉCO Vidéo Challenge

Expliquez-nous
l'économie
en vidéo !

Le Citéco Vidéo Challenge est un concours vidéo lancé par la Cité de l'Économie en partenariat avec les Journées de l'économie et le magazine Pour l'Eco.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le concours demandait à des jeunes de moins de 31 ans de réaliser une vidéo ludique et originale sur une thématique économique. L'enjeu est de rendre

plus accessible les grandes questions économiques actuelles et de donner envie aux jeunes de comprendre l'économie.



Les lauréats recevront leur prix pendant les Jéco 2020, lors de la session « Palmarès Citéco Vidéo Challenge » retransmise en direct le jeudi 19 novembre.

JÉCO FRANCOPHONIE

À travers le projet « *Jéco-Francophonie* », les Journées de l'Économie cherchent à faire dialoguer acteurs économiques, chercheurs, institutionnels et société civile autour des grandes questions économiques de l'espace francophone.

Depuis plusieurs années, les Jéco proposent au public des tables rondes mettant en lumière des problématiques francophones tels que la croissance par le numérique, le potentiel économique de la culture francophone, la coopération entre territoires francophones... etc.

Cette année, les Jéco feront dialoguer, en coopération avec le CERDI (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International) ; Rabah Arezki, Vice-Président et économiste en chef à la Banque Africaine de Développement, Simone Bertoli, Professeur de sciences économiques CERDI-UCA-CNRS, Céline Carrère, Professeure d'économie internationale à la Faculté d'économie et management ainsi qu'au Global Studies Institute (GSI), Université de Genève de l'UNIGE et Grégoire Rota-Graziosi, Professeur à l'Université d'Auvergne et chercheur au CERDI (CNRS) à l'occasion de la table ronde :

“
Développement et francophonie : vers une réconciliation ?
”

L'objet de cette session sera d'apprécier comment le partage de la langue française influence le développement économique des pays en particulier africains. **Pour plus d'informations consultez le programme des conférences.**

Après l'évènement, la vidéo de la conférence sera disponible sur la [Chaine Youtube des Jéco](#) et dans la [bibliothèque virtuelle des jéco](#).

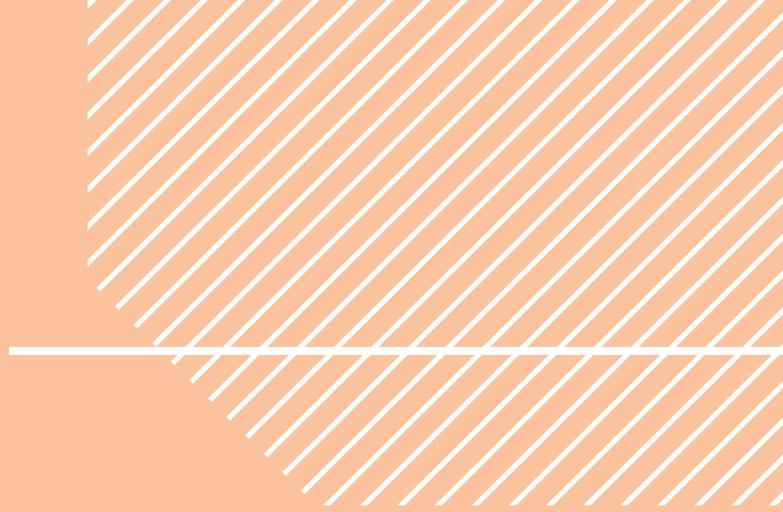
À la différence des années précédentes, les Journées de l'Économie ne pourront accueillir de délégations étudiantes étrangères francophones en raison du contexte sanitaire.

Afin de rendre accessible les conférences des Jéco aux étudiants étrangers, les écoles et universités partenaires (École nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique de Dakar, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Dakar, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Tunis, HEC Lausanne, Tunis Business School) ont été mobilisées pour diffuser les conférences en ligne auprès de leurs étudiants.

Le projet « Jéco-Francophonie » est soutenu par la Direction des Relations internationales de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

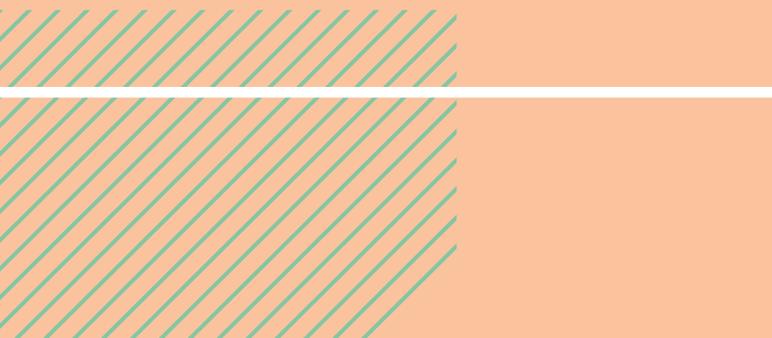


La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



*Nous soutenons
les JECO car c'est un
événement qui fait écho
à la réalité du quotidien
des citoyens en leur
apportant l'information
économique essentielle
pour appréhender les
grandes mutations
économiques et sociales
de notre monde.*

Métropole de Lyon



VERS UN GRAND CONFLIT INTERGÉNÉRATIONNEL ?



ALAIN DENIZOT

Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes

Il est également membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Risques du groupe BPCE. Il rejoint le Groupe Caisse d'Épargne en 1990. En 2003, il devient Directeur Général d'Écureuil Assurance IARD. Il est nommé, en 2008, Président du Directoire de la Caisse d'Épargne de Picardie, puis en 2011, de la Caisse d'Épargne Nord France Europe. En 2017, il devient Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Hauts de France.

Mécène Officiel



Accédez à la conférence de Alain Denizot :

► [Vers un grand conflit intergénérationnel](#)



La Caisse d'Épargne Rhône Alpes accompagne les Journées de l'Économie depuis leur création en 2008. Au-delà du soutien financier, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes est un partenaire actif et s'associe à l'événement en apportant du contenu à différentes conférences. Alain Denizot, son Président du Directoire, intervient le 19 novembre, dans le cadre de la conférence : « *Vers un grand conflit intergénérationnel* ».

Dans ce contexte de crise sanitaire, économique et écologique, les conflits de générations – même s'ils ne sont pas nouveaux - s'annoncent de plus en plus forts. Dans un message adressé aux jeunes ce 1^{er} novembre 2020, le Premier ministre se veut rassembleur : « *Ce qui nous unit est infiniment plus important que ce qui nous divise* » ! Ce message est révélateur de l'importance que prend ce sujet dans le débat public.

Dans les pays de l'OCDE, le conflit le plus médiatisé oppose les seniors actuels, ceux de la génération dorée des baby-boomers, nés entre 1943 et 1957 et qui ont connu la période des « 4P » : la Paix, le Plein emploi, la Prospérité et le Progrès, aux générations plus jeunes (X, Y et Z).

Face à un **sentiment d'injustice**, accusés de propager l'épidémie du coronavirus, les jeunes mettent en balance les sacrifices qu'ils ont consentis pour protéger leurs aînés, alors qu'ils seront les plus touchés sur divers plans notamment le social et l'économique.

Les peurs d'un **accroissement des inégalités entre générations** n'ont jamais été aussi vives. Les réseaux sociaux véhiculent l'idée que les jeunes sont lésés par rapport à leurs anciens qui, de plus, sont responsables de leur sort, compte tenu de

leur pouvoir économique, de leur poids électoral et de leur impact sur **l'épuisement des ressources de la planète** et sur l'inéluctable réchauffement climatique.



Jusqu'à quand jeunes et plus âgés continueront de souscrire au contrat intergénérationnel ?



En France, les relations intergénérationnelles souffrent aujourd'hui d'un environnement économique **défavorable en terme d'opportunités et de perspectives pour les jeunes**, qui, en outre, s'aperçoivent que leurs aînés sont plus aisés et, à leur sens, surprotégés. En parallèle, la récession va mécaniquement diminuer les recettes fiscales, ce qui présagerait une baisse inévitable des dépenses publiques au profit des personnes âgées (santé, retraite).

L'économiste André Masson explique que « *les cadets semblent vivre les phases cruciales de leur existence avec retard : l'indépendance, l'entrée sur le marché du travail, l'accession à la propriété, la mise en couple, les enfants, l'héritage... sans compter une retraite éventuellement différée* ». Ainsi, la question des retraites revient souvent au cœur du débat public, s'agissant de l'équilibre des dépenses et de la pérennité d'un **système par répartition qui est pourtant la meilleure expression de la solidarité intergénérationnelle**. À l'origine de ce problème, une croissance économique insuffisante et un vieillissement démographique qui remettent en question le **postulat de départ d'un enrichissement continu des générations**, base du contrat intergénérationnel de redistribution en France qui garantit la sécurité sociale de nos aînés. Sans surprise, le dernier projet de réforme du système propose une limite à la retraite par répartition à la part des salaires inférieurs à 10 000 € (au profit de la capitalisation pour la part au-delà de ce seuil).

Fragilisant les entreprises en premier lieu, la crise Covid-19 va amplifier le chômage déjà assez élevé, la précarité et l'ubérisation de l'emploi, et va amoindrir les perspectives de croissance des salaires.



Les disparités dans la répartition du patrimoine et dans l'accès au crédit représentent un enjeu fort.



Depuis le début de cette crise, les autorités politiques et monétaires maintiennent, à coup de milliards, l'économie sous perfusion. Dans le cadre du plan de relance - visant à redresser une économie confrontée à la pire récession de son histoire - la Commission va emprunter 750 Mds € au nom de l'Union européenne. **Une nouvelle dette à horizon 2058 est née**. En France, le gouvernement français a prévu un "Plan jeunes" de 6,5 Mds €. Si ces mesures sont indispensables, l'augmentation de la dette publique constituera une charge fiscale lourde, à moins qu'une très forte croissance soit au rendez-vous. « *Il faudra rembourser* », a prévenu le Gouverneur de la Banque de France.

Dans ce conflit, le facteur écologique pèse désormais autant que le facteur économique. La société a pris pleinement conscience des menaces imminentes et surtout de la corrélation entre ressources naturelles et croissance. Force est de constater qu'on a failli collectivement aux obligations intergénérationnelles que résume parfaitement ce fameux proverbe : « *Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres ; nous l'empruntons à nos enfants* »

Dans ce champ intergénérationnel, les disparités dans la répartition du patrimoine et dans l'accès au crédit représentent un enjeu fort. Depuis début 2020, la distribution plus prudente du crédit - levier principal pour la constitution d'un patrimoine - **va restreindre l'accession à la propriété pour les jeunes**. Ceci découle des recommandations du Haut Conseil de Stabilité Financière en matière d'octroi de crédit qui - malgré leur bien-fondé pour la prévention des risques systémiques du marché immobilier résidentiel - risquent de pénaliser les jeunes davantage que les investisseurs. À ces nouvelles contraintes s'ajoute l'augmentation continue du prix des actifs, conséquence indésirable des politiques monétaires alors même que la stabilité des prix relève du mandat des

banques centrales. En effet, si le maintien des taux bas a facilité la production du crédit immobilier, ceci a paradoxalement généré une tension forte sur les prix. À l'échelle d'un projet unitaire, ces deux phénomènes tendent à se compenser à l'exception de certaines villes où des bulles se sont créées.



Le facteur écologique pèse désormais autant que le facteur économique.



D'autre part, il faut se rappeler qu'avec le risque déflationniste qui plane, un des effets positifs du mécanisme de la dette va s'inhiber : la réduction de la dette par l'inflation.

Si l'accumulation de patrimoine par les ménages est une tendance historique, **elle devient de plus en plus concentrée - plus de 60% du patrimoine total - entre les mains des seniors** (plus de 60 ans, soit un quart de la population) avec une épargne investie principalement dans des actifs peu risqués (livrets d'épargne, assurance-vie et immobilier). Cette sur-épargne, trop investie dans l'immobilier (60% du patrimoine total) et l'assurance vie (15%) est préjudiciable au fonctionnement de l'économie parce qu'elle s'accompagne d'une baisse inquiétante de l'investissement. Or, **de ces choix structurants de placements, va dépendre la qualité du tissu productif auquel auront accès les générations les plus jeunes dont le travail va en retour financer les pensions de retraite**.

Du point de vue des banques, celles-ci sont tenues appliquer les politiques économiques et fiscales en matière de **circulation du patrimoine entre les générations** (à travers les processus de successions), mais elles jouent un rôle plus proactif lorsqu'il s'agit du choix d'allocation de l'épargne et in fine dans la possibilité de la transformer en capital productif

ou dans un actif de la finance durable. Le secteur bancaire a également un rôle structurant dans les opérations de cession-transmission des entreprises. Nul ne doute que ce mécanisme constitue un pilier du maintien de notre tissu productif, d'autant plus dans un contexte de **vieillesse de la population des patrons**, qui vont tendre à

désendetter leur entreprise afin de la céder, et induire in fine un sous-investissement pouvant conduire à un ralentissement de la croissance. Ceci confirme l'importance que revêt les transferts en capital le moins tard possible vers des générations plus jeunes, plus susceptibles d'investir dans des projets de long terme.



Pour conclure, mon parcours en entreprise m'amène à témoigner d'une dernière dimension du conflit intergénérationnel, qui est celle au travail, où cohabitent au sein d'une même entreprise plusieurs générations aux aspirations et aux méthodes de travail différentes (notamment pour les "digital native")... Un champ de recherche très riche pour différentes disciplines du management.



TEMPÉRONS NOTRE PESSIMISME : S'ENDETTER, C'EST SAUVER NOTRE PRÉSENT ET CONSTRUIRE L'AVENIR !



DANIEL KARYOTIS

Directeur Général
Banque Populaire
Auvergne Rhône Alpes

Il rejoint la Caisse d'Épargne Champagne Ardennes (CECA) de 1992 à 1997. Il est membre du Directoire et Directeur Général de la Caisse d'Épargne du Pas-de-Calais de 1998 à 2001 et Président du Directoire de la CECA de 2002 à 2007. En 2007, il devient Président du Directoire de la Banque Palatine jusqu'en 2012. Il est directeur général de la nouvelle Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes depuis décembre 2016. Daniel Karyotis est administrateur de BPCE et de la COFACE.

Mécène Officiel



Accédez à la conférence
de Daniel Karyotis :

► [Dettes : qui va payer ?](#)



Nous le savons : le choc économique et financier, provoqué par la crise sanitaire, affectera durablement la relative stabilité dont nous avons bénéficié ces dernières années d'autant que la deuxième vague du Covid va affecter une économie qui peinait à se redresser. Vague de PSE, taux de chômage en forte hausse et déficits publics qui se creusent n'augurent rien de bon. Ainsi a-t-on vu la dette publique française atteindre un nouveau sommet à 114,1% du PIB au deuxième trimestre 2020. Bien entendu, ce niveau inquiète et suscite légitimement nombre de débats sur la soutenabilité de la dette.

Il convient d'abord de rappeler, comme le dirait l'économiste Patrick Artus, que l'endettement public ne représente guère un « free lunch ». Par l'inflation des actifs financiers et immobiliers, le poids de la dette se transfère aux jeunes générations. Or, ces dernières représentant le cœur névralgique de notre économie et de notre avenir, il nous faut les protéger. De ce fait, je vois dans cette crise une opportunité de revoir en profondeur les critères de Maastricht d'autant que l'ampleur et la durée de la crise sanitaire vont plomber durablement les finances des États européens : 3% de déficits publics, oui, mais de déficits structurels ! Afin de soutenir au mieux l'économie, les États, aidés par la Banque Centrale européenne dont la force centrale de frappe a été à la hauteur des attentes, ont eu recours à des plans d'investissements publics massifs. Ces déficits publics conjoncturels sont nécessaires en temps de crise, à condition qu'ils permettent, à l'instar du plan « *France Relance* », d'accroître le potentiel productif et d'investir massivement sur l'innovation. Cette crise est transitoire et toute crise a une fin même celle-ci ! Avec des taux d'intérêts historiquement faibles voire même négatifs,

avoir privilégié la dette est donc à mes yeux un bon choix. Et y avait-il par ailleurs d'autres choix possibles ?

Je demeure convaincu que le plan de soutien à l'économie de près de 500 milliards d'euros, dont 327 dédiés aux prêts garantis par l'État vont dans le bon sens. La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a de ce point de vue pris ses responsabilités et pleinement joué son rôle, tant en venant en aide à plus de 18 000 entreprises par le biais du PGE pour 2,4 milliards d'euros et en effectuant plus de 60 000 reports d'échéance de prêt au bénéfice de ses clients artisans, commerçants, entreprises, professions libérales, agriculteurs et particuliers.

La relance économique exigera de nous une poursuite de nos initiatives, en cohérence avec les priorités du plan de relance français : le soutien aux territoires, à l'emploi, à l'innovation et à la transition énergétique. La Banque de la Transition Énergétique que BPAURA a lancée en cette rentrée va dans ce sens, alliant soutien à l'innovation et lutte contre le réchauffement climatique. Sans oublier bien sûr le renforcement des fonds propres des entreprises

sur lequel nous travaillons à la fois avec la BPI mais aussi la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'utilisation de la dette publique peut aujourd'hui nous permettre de créer une dynamique créatrice et bénéfique à notre économie, en allouant de manière optimale et opportune chaque investissement. Il ne

s'agit pas, ici, de faire preuve d'un excès d'optimisme sur l'avenir et sur la situation, mais davantage d'instiller un peu de lucidité à notre pessimisme. Nos territoires, nos régions, et notre pays regorgent d'atouts ; c'est pourquoi nous devons collectivement relever les défis qui se présentent. Ainsi la relance

économique sera-t-elle le temps du réengagement pour la transition écologique, le soutien à l'innovation, et les politiques pour l'emploi. La Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes sera assurément au cœur de cet engagement. C'est le sens de toutes les décisions que nous avons prises depuis l'émergence de la crise du Covid 19.



**PIERRE-HENRI
GRENIER**

Directeur Exécutif Banque
de la Transition Énergétique

Après 5 ans chez Arthur Andersen, puis à l'Union Européenne de CIC, il intègre le Groupe BPCE en 1998 où il exerce les fonctions de Directeur du contrôle de gestion et Directeur des Comptabilités Groupe. En 2010, il rejoint la Banque Populaire des Alpes en tant que Directeur Général adjoint. Depuis septembre 2020, il est Directeur exécutif de la Banque de la Transition Énergétique créée par BP Aura.

Mécène Officiel



Accédez à la conférence
de Pierre-Henri Grenier:

► [Les outils de la transition
environnementale](#)



LA BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Banque de la Transition Énergétique, c'est d'abord une histoire de convictions. D'abord celle qu'une banque régionale et coopérative comme BPAURA ne pouvait pas ne rien faire sur un sujet aussi essentiel pour un développement durable des activités économiques dans la région, c'est aussi la conviction que l'intermédiation bancaire en circuit court (l'épargne locale finance les projets locaux) est porteuse de sens et d'efficacité tant pour les épargnants que pour les porteurs de projets.

Les premières réflexions autour de cette structure originale remontent à plus de 18 mois. Tout est parti d'une interrogation de plus en plus pressante de la part de nos clients et sociétaires soucieux de « *ce qu'on faisait de leur argent* », notamment de savoir si leur épargne était utilisée pour financer la transition énergétique.

Confortés par une étude de marché qui confirmait cette quête de sens donné à l'épargne, nous avons imaginé un dispositif simple qui consiste à collecter une épargne « *transition énergétique* » sur des livrets bancaires spécifiques qui est ensuite centralisée dans une entité juridique distincte de la banque et uniquement utilisée au refinancement ligne à ligne des prêts de transition énergétique produits par la Banque Populaire. Ce dispositif original permet un fléchage

transparent de l'épargne, dès le premier euro placé.

Ensuite, la Banque a structuré une équipe experte dédiée au financement, à la création d'offres spécifiques et la conclusion de partenariats locaux autour des énergies renouvelables, de la rénovation et de l'efficacité énergétique, du stockage et de l'écomobilité.

Forte d'une équipe de cinq personnes et de vingt-deux correspondants au sein du réseau de la Banque Populaire, épaulée par un Comité consultatif réunissant l'Ademe, la Région, les pôles de compétitivité comme Tenerrdis, Axelera et Minalogic, des grandes entreprises comme Schneider et la CNR, des PME comme Femat et Terre & Lac, ainsi que BPCE, la Banque de la Transition Énergétique ambitionne d'être un accélérateur de la Transition Énergétique sur Auvergne-Rhône-Alpes.



*Avec des taux
d'intérêts historiquement
faibles voire même
négatifs, avoir privilégié
la dette est donc
à mes yeux un bon
choix. Et y avait-il
par ailleurs d'autres
choix possibles ?*

Daniel Karyotis, Directeur Général Banque Populaire
Auvergne Rhône Alpes



PENSER LE MONDE DE DEMAIN



PHILIPPE AGHION

Économiste

Philippe Aghion est professeur au Collège de France et à la London School of Economics, il est aussi membre de la Société économétrique et de l'Académie américaine des arts et des sciences. Ses travaux portent principalement sur la théorie de la croissance et l'économie de l'innovation. En 2001, Philippe Aghion reçoit le prix Yrjo Jahnsson du meilleur économiste européen de moins de 45 ans.

Accédez aux conférences de Philippe Aghion :

- ▶ [Les économistes face à la prochaine pandémie](#)
- ▶ [Voir le monde autrement](#)



La crise pandémique que nous traversons conduit inmanquablement à des débats existentiels sur comment penser « l'après ».

En premier lieu la Covid-19 va entraîner des destructions d'emplois et des faillites d'entreprises en masse, en même temps qu'elle ouvre un espace pour de nouvelles activités innovantes. Nombre d'entre nous ne prendrons plus l'avion autant qu'avant, tant nous sommes devenus « *addict* » aux visioconférences par Zoom qui font gagner beaucoup de temps et nous évitent le stress des voyages. En outre les consommateurs que nous sommes ne perdront pas l'habitude prise pendant le confinement de commander en ligne, et les travailleurs que nous sommes ont, grâce au confinement, découvert les mérites du télétravail. Enfin, nous sommes initiés à la pratique des consultations médicales par téléphone ou par Skype.

Ce surcroît de « *destruction créatrice* » que génère la pandémie, pose un défi majeur aux pouvoirs publics. D'un côté, il faut protéger : soutenir les entreprises viables pour sauver des emplois et préserver le capital humain accumulé au sein de ces entreprises. D'un autre côté, il faut « *réallouer* » : encourager l'entrée de nouvelles entreprises et de nouvelles activités, soit plus performantes soit qui répondent mieux aux nouveaux besoins des consommateurs.

En second lieu, la crise du Covid a agi comme un « *révélateur* » de problèmes plus profonds qui

questionnent le capitalisme tel qu'il est pratiqué dans les différents pays du monde. En Chine, la pandémie a révélé les limites d'un capitalisme sans liberté d'expression, ou la rétention d'information et l'autocensure ont retardé la prise de conscience de la dangerosité du nouveau virus, ce qui a grandement contribué à sa prolifération. Aux Etats-Unis, l'épidémie a mis à nu le drame de tous ces individus qui ne sont pas - ou mal - assurés contre une perte d'emploi et contre la maladie. En Europe, elle a mis en lumière l'insuffisance de notre écosystème d'innovation :



nous disposons de moyens bien inférieurs à ceux qui sont mobilisés aux Etats-Unis et en Chine pour trouver de nouveaux traitements et de nouveaux vaccins.



En France, la pandémie a montré la vulnérabilité d'une économie qui est allée trop loin dans la délocalisation de ses chaînes de valeur, y compris dans des secteurs stratégiques comme la santé : nous avons chèrement payé notre incapacité à produire des respirateurs ou des principes actifs sur notre sol, par contraste avec notre voisin allemand. Par ailleurs la crise de la covid-19 a fait apparaître les limites d'un Etat français trop centralisé, trop bureaucratique, et qui ne fait

pas assez confiance à la société civile. Cette confiance est indispensable pour mettre en œuvre une véritable politique de santé publique qui se substitue à la politique actuelle de « *Stop and Go* » qui nuit à la croissance de long terme. Cette harmonie avec la société civile est également indispensable, nous l'avons vu avec la crise des gilets jaunes, au succès d'une politique de lutte contre le réchauffement climatique et pour la croissance verte.

Plus généralement, peut-on tirer parti de cette crise pour améliorer notre modèle économique et social en conjuguant les aspects positifs des différents modèles de capitalisme ? Peut-on converger vers une croissance plus verte et plus juste ? Si l'on ne peut pas prévoir à l'avance comment nos sociétés évolueront dans le futur, on peut néanmoins reprendre les mots d'Henri Bergson : « *L'avenir n'est pas ce qui va nous arriver, mais ce que nous allons faire* ».

PAS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANS MIX ÉNERGÉTIQUE ÉQUILIBRÉ



GRÉGOIRE BOEHM

Directeur GRDF
Lyon Métropole



Retrouvez GRDF sur :

► [Green Deal, seule voie de relance européenne ?](#)



Principal gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue chaque jour le gaz naturel à plus de 11 millions de clients.

La transition écologique devient une réalité à l'échelle de l'Europe. GRDF y participe en favorisant l'injection de gaz vert dans les réseaux et cette tendance s'accélère. 104 sites injectaient du gaz vert fin 2019, ils sont déjà 128 aujourd'hui. Substituable au gaz naturel, le gaz vert peut utiliser le réseau existant pour alimenter des équipements domestiques de plus en plus performants. La production d'une énergie bas carbone locale et durable doit être accompagnée par une transformation sociétale des habitudes de consommation dépassant les frontières nationales.

Le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre de la France. Le Gaz Naturel Véhicule ou GNV est une solution robuste disponible et particulièrement adaptée aux transports lourds,

aux transports publics et à la logistique urbaine. C'est la seule solution pour motorisation thermique à bénéficier de la vignette Crit'Air 1 en France. Elle permet de lutter efficacement contre les émissions de particules fines et contribue à améliorer la qualité de l'air. Le déploiement à grande échelle d'infrastructures d'avitaillement en France comme en Allemagne ou en Italie doit permettre d'accélérer son essor.

La capacité du gaz à être stocké en fait une réponse adaptée lors des pointes de consommation d'électricité. Il est en ce sens indispensable pour garantir un mix énergétique équilibré et efficace. C'est une énergie bon marché et ses usages modernes de chauffage, de cuisson et de mobilité en font un outil incontournable de la transition énergétique.

IMPACT DU RECONFINEMENT SUR LA CROISSANCE 2020



AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ

Chef économiste

Agnès Bénassy-Quéré est Chef économiste à la Direction Générale du Trésor, en congé de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'École d'Économie de Paris où elle est Professeur d'économie. Elle était aussi chercheur non résident à Bruegel et responsable du réseau de recherche du CEPR. Elle a tout d'abord travaillé au Ministère des Finances et de l'Industrie, avant de rejoindre l'Université : Cergy-Pontoise, Lille 2, Paris-Ouest, École polytechnique. Elle a aussi été Directeur adjoint, puis Directeur du CEPII, Présidente-déléguée du Conseil d'Analyse Économique.

Accédez aux conférences de Agnès Bénassy-Quéré :

- ▶ [Europe : le grand saut fédéraliste ?](#)
- ▶ [Des entreprises en panne de capital ?](#)
- ▶ [Dette : qui va payer ?](#)



Quel sera le coût du reconfinement de novembre en termes de pertes de PIB ? Regardons ce qui s'est passé en avril et raisonnons à la marge.

En avril, les pertes d'activité ont été très inégales selon les secteurs : -95% dans l'industrie automobile, -81% dans l'hébergement-restauration, mais -12% dans l'agroalimentaire et -4% dans les secteurs information, communication et télécommunications. Au niveau agrégé, l'activité a baissé de 30% par rapport à la normale.

Le reconfinement annoncé le 28 octobre diffère de celui d'avril sur quatre aspects majeurs. Premièrement, l'ouverture des établissements d'enseignement devrait permettre aux parents de jeunes enfants de poursuivre

leur activité sur site ou en télétravail. Deuxièmement, le télétravail est maintenant une pratique bien rodée dans les entreprises, et les salariés sont équipés. Troisièmement, les protocoles sanitaires sont eux aussi en place sur les sites de production, et le matériel de protection est disponible : l'activité devrait être préservée dans des secteurs tels que le BTP ou la production manufacturière. Enfin, les services publics resteront ouverts et les déplacements professionnels ne seront pas contraints.



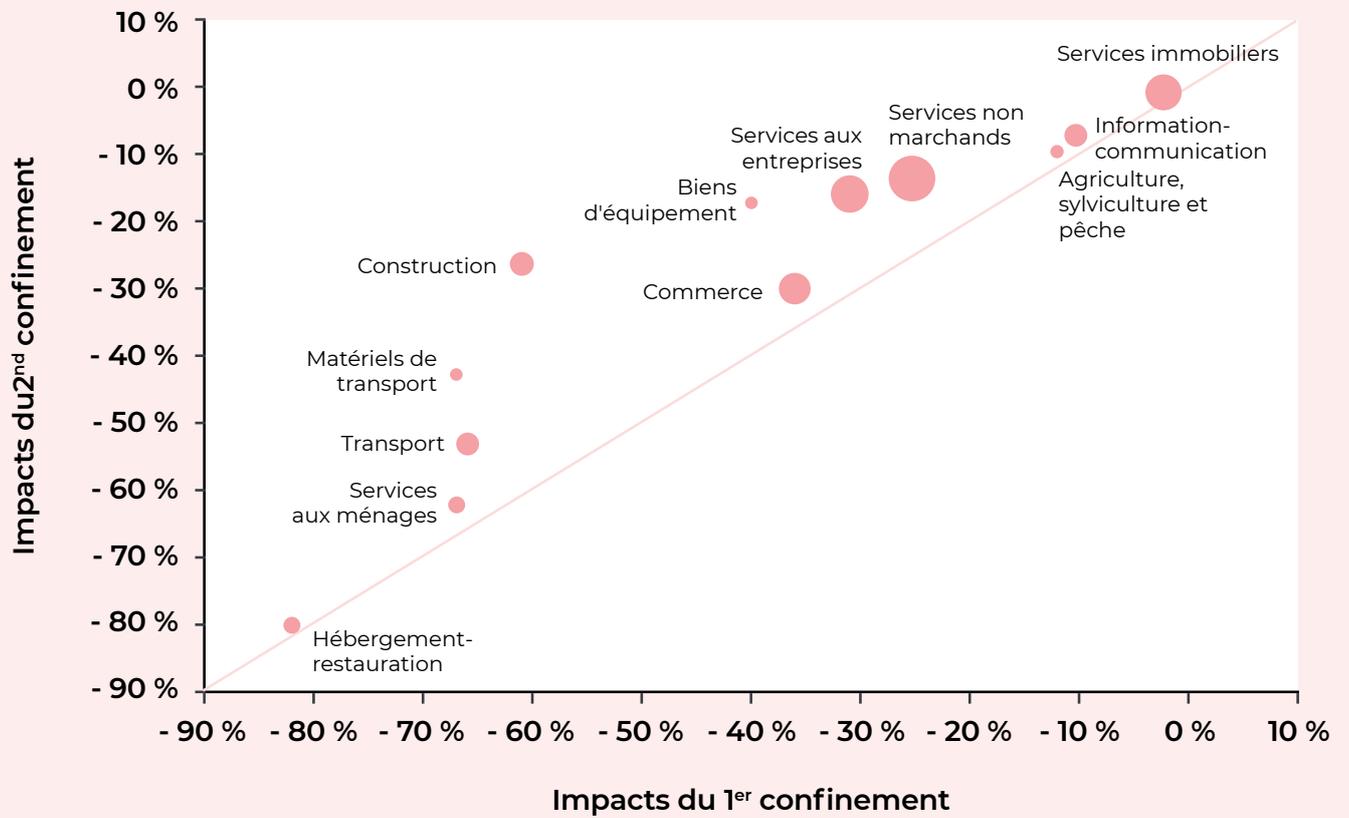
Ces nouvelles conditions devraient atténuer l'impact de ce nouveau confinement par rapport à celui d'avril.



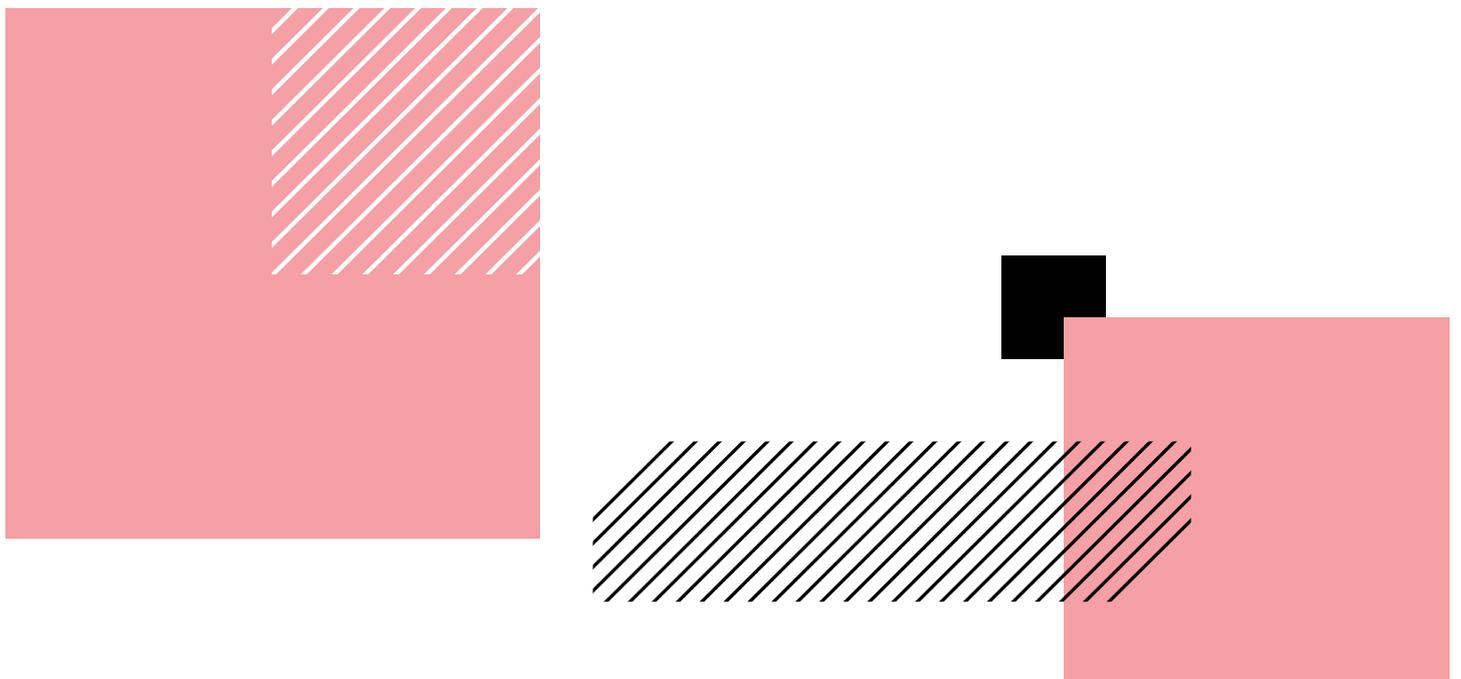
Pour évaluer leur intensité secteur par secteur, les équipes de la DG Trésor ont épluché les résultats de l'enquête Acemo-Covid et appliqué un coefficient d'atténuation pour chaque contrainte. Ainsi, l'impact des fermetures administratives est supposé très proche de ce qui a été observé en avril pour les secteurs hébergement-restauration, commerce de détail et activités récréatives. À l'inverse, les contraintes de personnel et d'approvisionnement sont fortement allégées dans

tous les secteurs, tandis que les pertes de débouchés sont toujours présentes mais un peu atténuées. Ces nouveaux coefficients de contrainte sont ensuite appliqués aux pertes d'activité observées en avril pour obtenir les pertes anticipées pour chaque secteur en novembre par rapport à une situation normale. Le résultat est résumé sur le graphique 3. En agrégé, on s'attend à une baisse d'activité de l'ordre de 20% par rapport à la normale.

Comparaison des impacts du 2nd confinement (en ordonnées) et du premier confinement (en abscisses)



Source : DG Trésor, à partir de données Insee et Dares.
La taille des points représente le poids des différents secteurs dans le PIB.





Les JECO sont un formidable moment d'échanges sur les enjeux actuels et à venir. C'est pour cela que RTE, en tant qu'acteur essentiel du développement industriel et économique, s'associe à cet évènement pour faire vivre le débat

François Chaumont, délégué régional RTE d'Auvergne-Rhône-Alpes



FAUT-IL CHOISIR ENTRE SOLIDARITÉ ET EFFICACITÉ ?



PATRICK ARTUS

Chef économiste Natixis

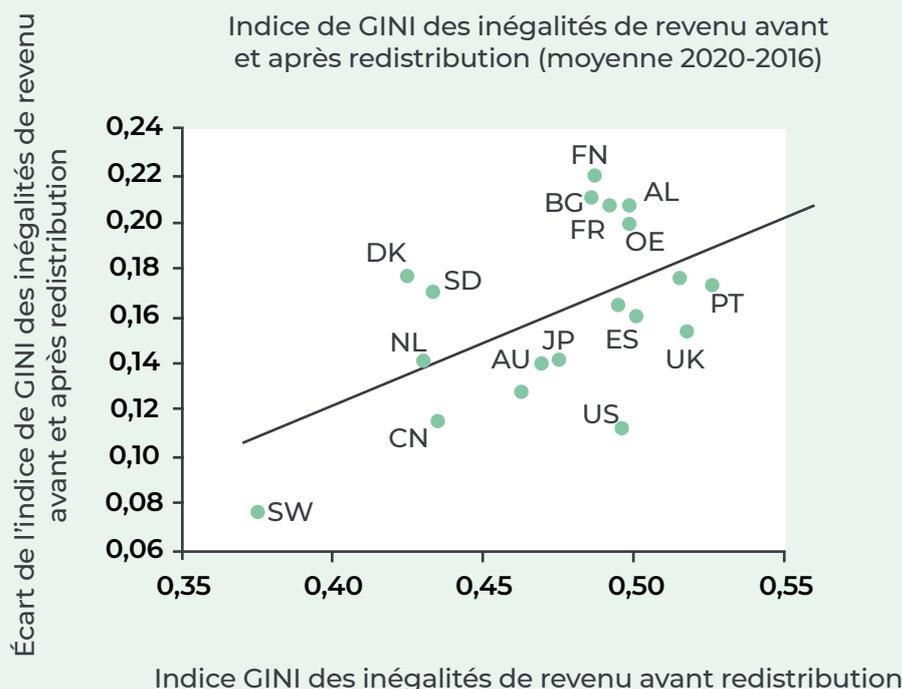
Patrick Artus est chef économiste de Natixis, membre du comité exécutif et membre des conseils d'administration de Total et d'Ipsos. Il a été directeur des études à l'ENSAE et responsable de séminaires de recherche à l'Université Paris Dauphine. Il a aussi été membre du Conseil d'analyse économique. Il a enseigné dans diverses universités et est actuellement professeur d'économie à l'école d'économie de Paris.

Le modèle social-démocrate conduit à d'importantes politiques redistributives qui visent à réduire les inégalités et la pauvreté.

La France est un exemple caractéristique de ce modèle, avec des inégalités de revenu fortes avant redistribution, et après redistribution, des inégalités de revenu faibles et un taux de pauvreté bas par rapport aux autres pays de l'OCDE. On peut donc se féliciter de ce socle de solidarité, qui distingue les pays européens des États-Unis, mais il faut aussi s'interroger sur les coûts de ce modèle. Le raisonnement que nous tenons peut se décliner en quelques étapes. La première

étape est que, effectivement, les politiques redistributives sont d'autant plus généreuses que les inégalités de revenu avant redistribution sont élevées. Le **graphique 1** compare, pour les pays de l'OCDE, la générosité des politiques redistributives (mesurée par l'écart entre l'indice de GINI des inégalités de revenu avant redistribution et le même indice après redistribution) et les inégalités de revenu avant redistribution (mesurées par l'indice de GINI correspondant).

Graphique 1



Accédez aux conférences de Patrick Artus :

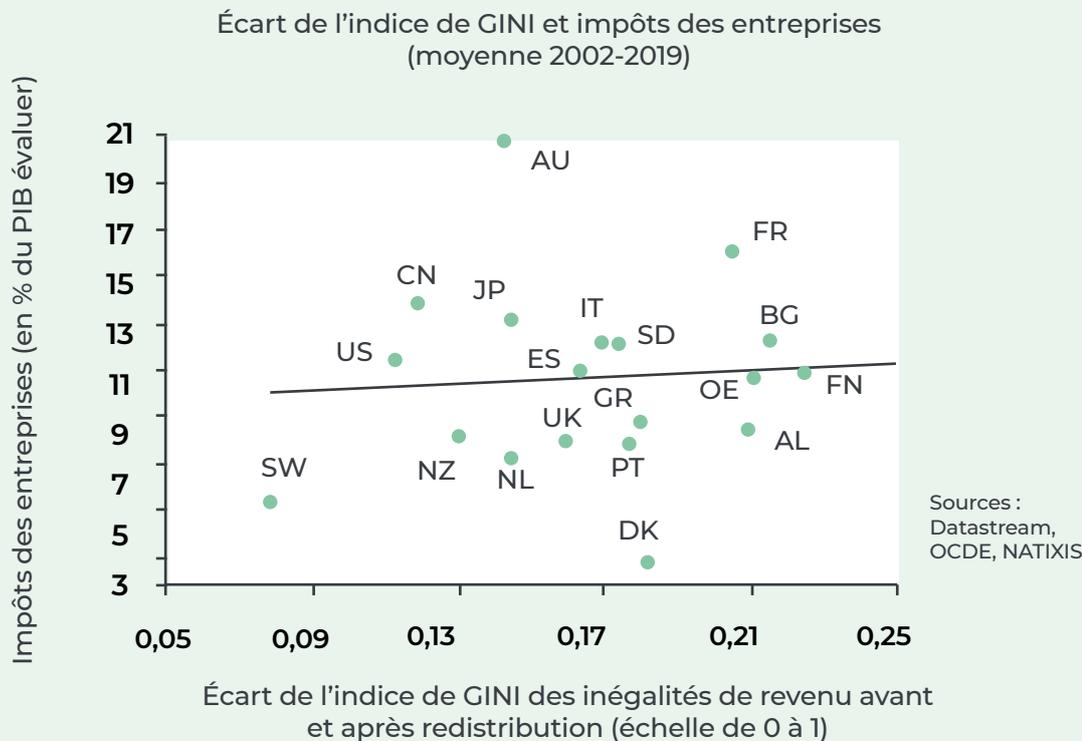
- ▶ [Faut-il choisir entre solidarité et efficacité ?](#)
- ▶ [Vers un grand conflit intergénérationnel](#)



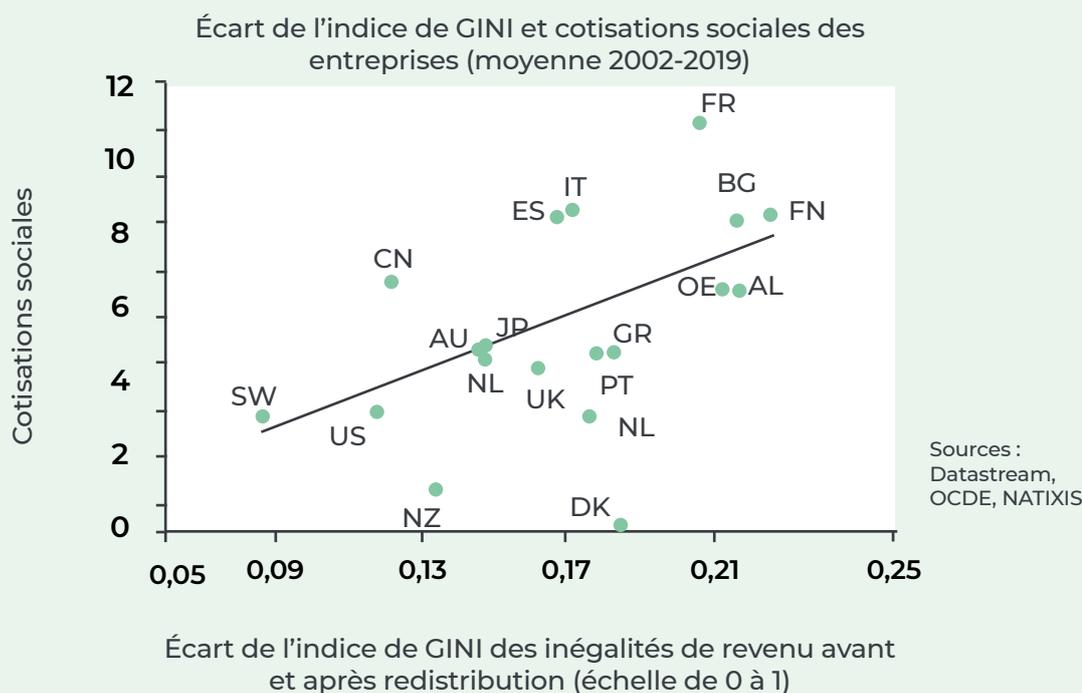
Sources : Datastream, OCDE, NATIXIS

La seconde étape est que les politiques redistributives (transferts publics, soutien aux bas revenus...) doivent être financées, et le sont surtout par des impôts des entreprises. Le **graphique 2** compare la générosité des politiques redistributives et le poids des impôts des entreprises, le **graphique 3** la générosité des politiques redistributives et le poids des cotisations sociales des entreprises.

Graphique 2

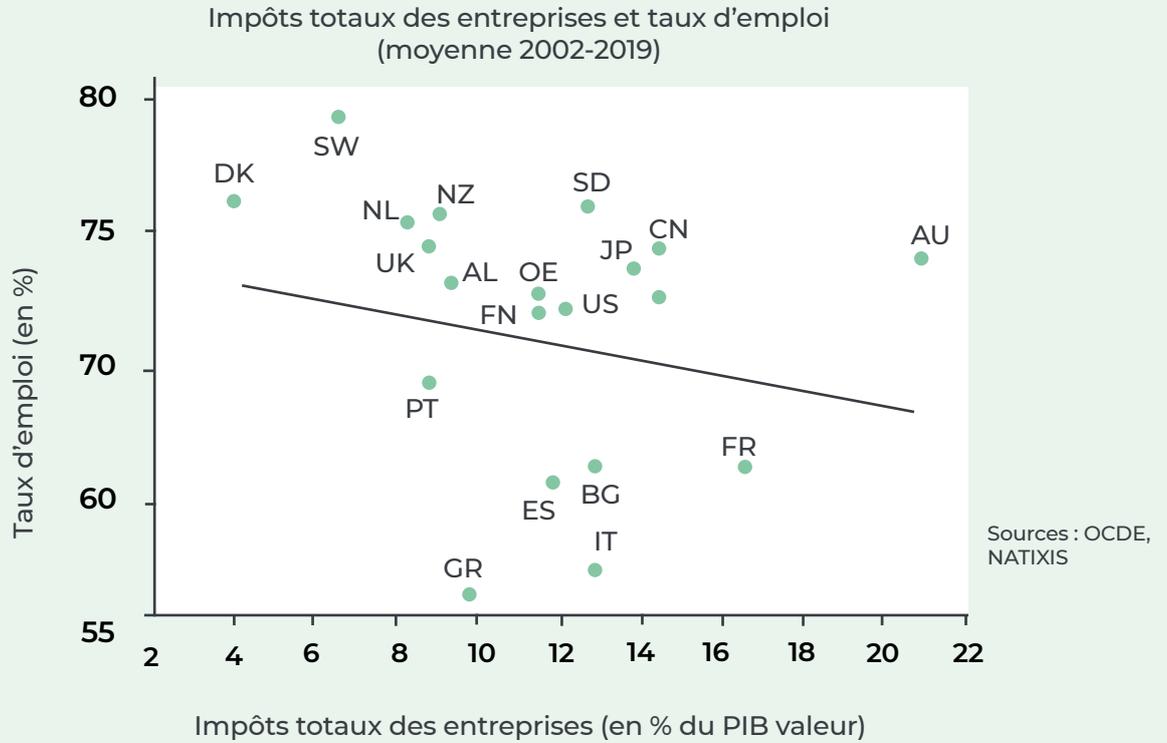


Graphique 3

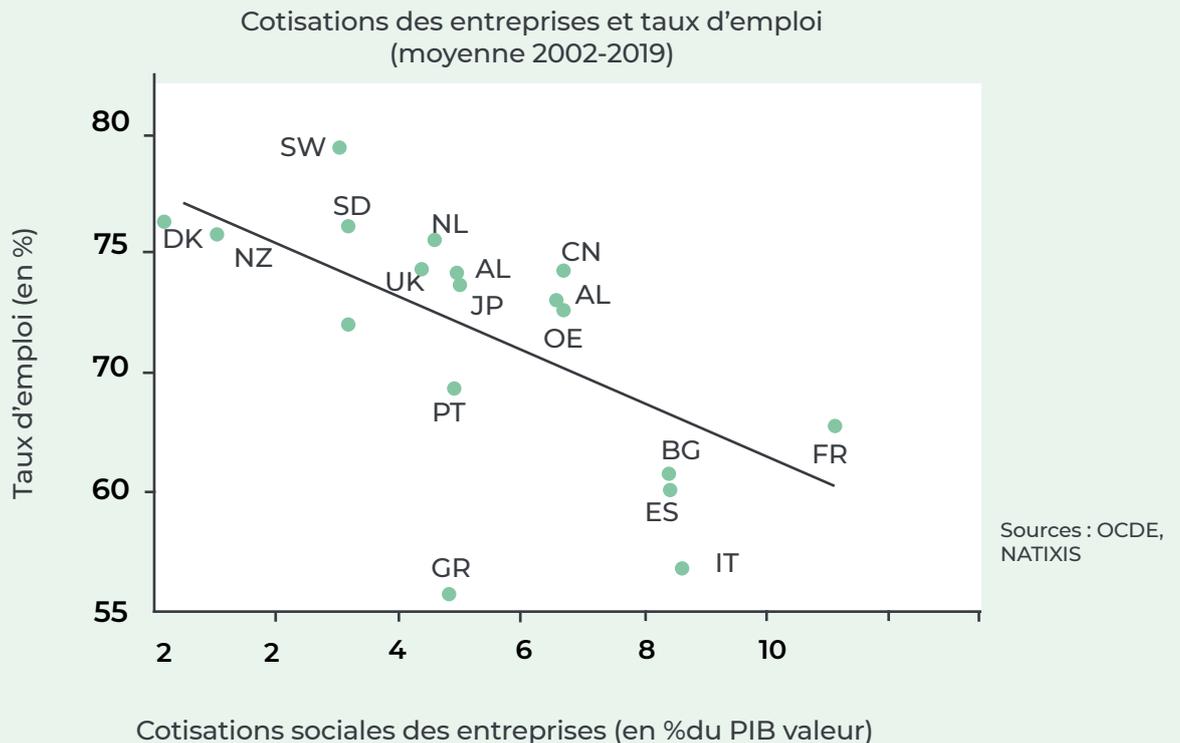


La troisième étape est de montrer que la pression fiscale élevée sur les entreprises, et en particulier le poids des cotisations sociales, fait baisser le taux d'emploi. Le **graphique 4** compare la pression fiscale sur les entreprises et le taux d'emploi, le **graphique 5** le poids des cotisations sociales des entreprises et le taux d'emploi.

Graphique 4

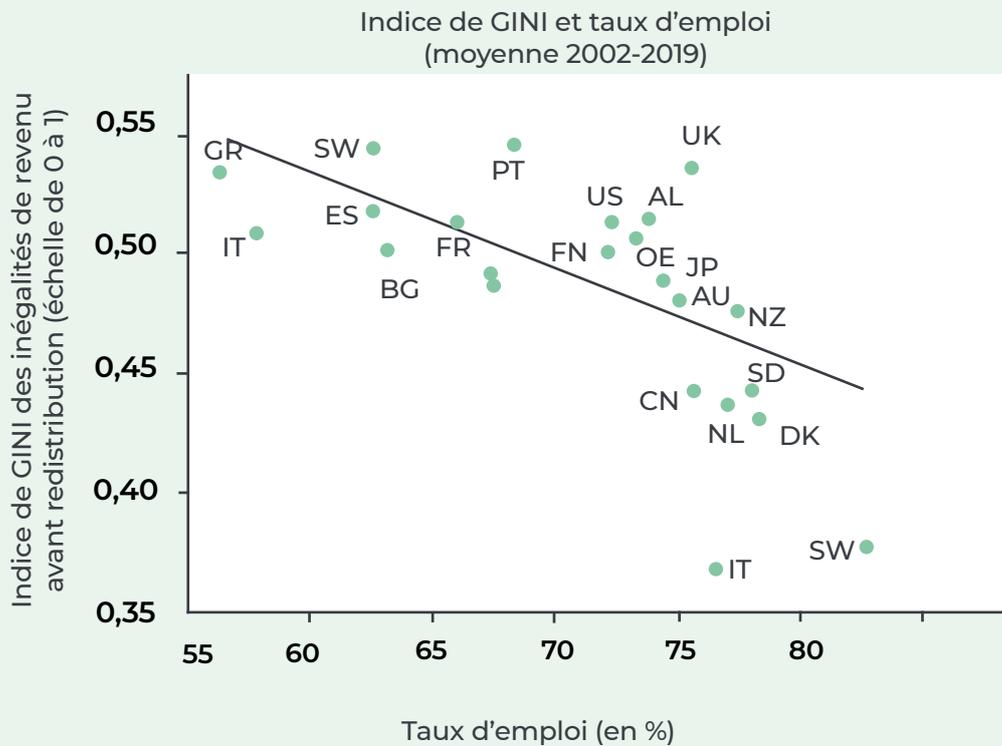


Graphique 5



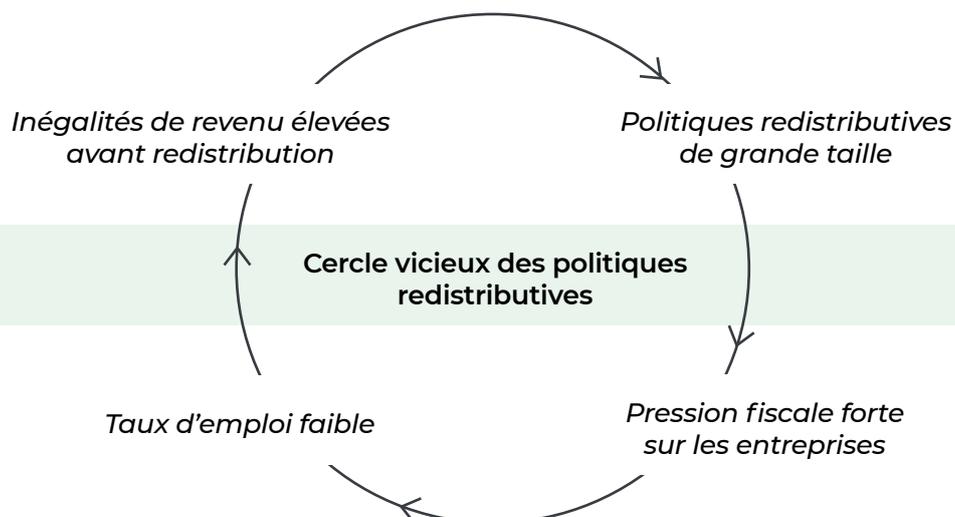
La quatrième étape enfin est de montrer qu'un taux d'emploi faible accroît les inégalités de revenu avant redistribution. Le **graphique 6** compare le taux d'emploi et l'indice de GINI des inégalités de revenu avant redistribution.

Graphique 6



On voit alors apparaître le cercle vicieux des politiques redistributives, reproduit sur le **schéma 1**.

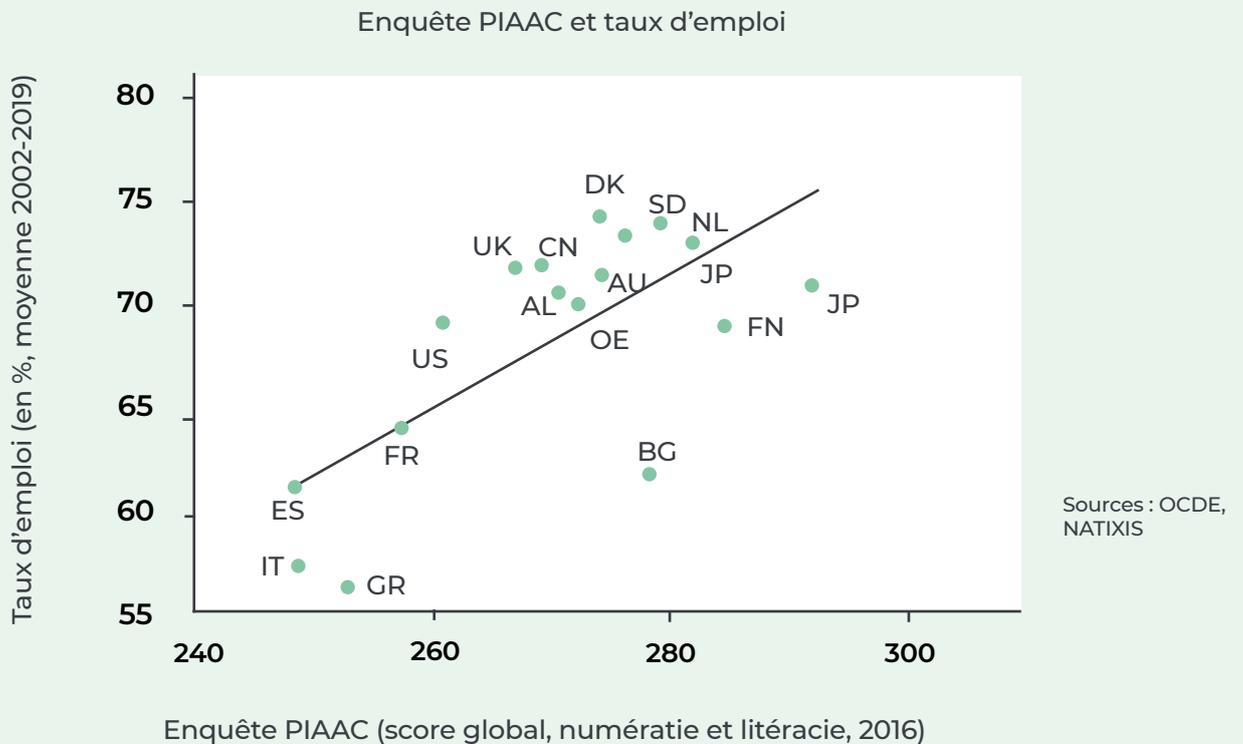
Schéma 1



Comment cesser ce cercle vicieux ? Il faut agir sur le taux d'emploi pour réduire les inégalités primaires (avant redistribution) de revenu, ce qui permet ensuite de réduire la taille des politiques redistributives et la pression fiscale sur les entreprises, donc d'enclencher un cercle vertueux où le taux d'emploi augmente.

Une manière évidente de le faire est d'améliorer les compétences, par l'amélioration de la qualité du système éducatif, du système de formation professionnelle, en raison de la forte corrélation entre compétences et taux d'emploi. Le **graphique 7** compare le niveau de compétences de la population active mesuré par l'enquête PIAAC de l'OCDE, et le taux d'emploi.

Graphique 7



Mais continuer à corriger les inégalités secondaires (après redistributivité) de revenu en augmentant encore la générosité des politiques redistributives est très inefficace, puisque conduisant, on l'a vu, à la baisse du taux d'emploi donc à la hausse des inégalités primaires de revenu.



*La Caisse des Dépôts,
investisseur de long terme au
service de l'intérêt général et du
développement économique des
territoires, soutient les Journées de
l'Économie de Lyon, en lien avec
ses cinq métiers et ses priorités
stratégiques. La Caisse des
Dépôts est pleinement engagée
en 2020 pour la cohésion sociale
et le développement durable
dans les territoires.*

Caisse des Dépôts



AIDER LES PME À GARDER LE CAP DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



CAROLINE MINI

Chef de projet senior à La Fabrique

Chef de projet senior à La Fabrique, ingénieure des Ponts, docteure de l'Université de Californie à Los Angeles, anciennement consultante chez Accenture, Caroline est en charge des projets sur la transition écologique et la compétitivité des entreprises. Elle est notamment la co-auteur, avec Matthieu Glachant (MINES ParisTech), de la Note « *Quand le carbone coûtera cher. L'effet sur la compétitivité industrielle de la tarification du carbone* », Presses des Mines, 2020. ISBN : 978-2-35671-611-8

2 milliards d'euros sont destinés au dispositif de prêts participatifs de l'État pour renforcer les fonds propres des PME et ETI, avec un effet de levier de 10 à 20 milliards d'euros de prêts. Ce montant sera-t-il suffisant pour aider les petites et moyennes entreprises à faire face à la crise et réaliser les investissements liés à la neutralité carbone ?

C'est une certitude, le prix du carbone va augmenter. Pour atteindre la neutralité carbone fixée par la France à l'horizon 2050, la Commission présidée par Alain Quinet a estimé la valeur de l'action pour le climat à 250 € la tonne de CO₂ évitée en 2030. Ce signal prix élevé va amener les entreprises industrielles, des grandes entreprises aux PME, à investir pour décarboner leurs procédés de production. Les entreprises ne sont pas toutes outillées de la même manière pour mettre en œuvre la transition bas carbone car outre les moyens financiers, cela nécessite une bonne connaissance des solutions technologiques et des compétences techniques disponibles.

Investir face à l'enjeu climatique

Les PME industrielles doivent tout d'abord faire face aux changements structurels importants déjà à l'œuvre dans leur secteur d'activité, qui s'accéléreront avec un prix du carbone cher.

Des investissements seront nécessaires dans un outil de production flexible pour s'adapter rapidement aux évolutions du marché et être compétitifs. Même si les PME ne sont responsables que d'une faible part des émissions industrielles, elles doivent répondre aux demandes de leurs donneurs d'ordre qui se donnent des objectifs



Accédez à la conférence de Caroline Mini :

► [Relance verte et territoires](#)



ambitieux de réduction de leurs émissions incluant les émissions de leurs fournisseurs.

Enfin, leurs coûts énergétiques augmenteront du fait de la taxation des émissions liées à la production d'énergie et la mise en place de solutions d'efficacité énergétique leur permettra de limiter cette hausse.

Bien que l'enquête réalisée par Bpifrance Le Lab en juillet 2020 auprès de dirigeants de PME et ETI montre qu'ils ont une conscience élevée de l'urgence climatique, cet enjeu n'est pas prioritaire dans leurs investissements.

Les principaux freins indiqués sont les enjeux financiers et le manque de connaissance des solutions technologiques adaptées à leurs besoins. Un rapport du CESE pointe également le fait que les PME ont des ressources limitées en termes de personnes disponibles. Elles doivent donc prioriser en fonction de leurs préoccupations et des transformations en cours.

Alors que les PME luttent pour survivre au choc économique, leurs projets d'investissement sont reportés. Le dispositif d'aide prévu par le gouvernement dans le cadre du plan de relance cherche alors à rétablir leur capacité d'investissement.

Accompagner les PME dans la transition bas carbone

Ces investissements ne seront bénéfiques que si les PME sont accompagnées dans le diagnostic et la mise en œuvre opérationnelle des solutions bas carbone. La diffusion des informations sur le choix des technologies et leur rentabilité devrait permettre d'accélérer le passage à la neutralité carbone. L'accompagnement est d'ailleurs un axe important du plan gouvernemental d'aide à la transition écologique des PME en partenariat avec Bpifrance et l'Ademe.

La montée en compétences des collaborateurs est un élément essentiel. L'intégration de nou-

veaux outils de production est réussie quand elle est associée à la formation des collaborateurs et à une nouvelle organisation du travail (voir Pellerin et Cahier (2019), Organisation et compétences dans l'usine du futur, Les Notes de La Fabrique de l'industrie). Toutes ces conditions réunies aideront les PME à franchir le pas vers la neutralité carbone.

“
Toutes ces conditions réunies aideront les PME à franchir le pas vers la neutralité carbone.
”



COMPRENDRE ET FAIRE COMPRENDRE L'ÉCONOMIE



CATHERINE SIMAND

Responsable du service DUNES à l'ENS de Lyon

Catherine Simand, responsable du service Développement des usages numériques pour l'enseignement et les savoirs (DUNES) à l'École normale supérieure de Lyon, travaille en lien étroit avec l'équipe de Pascal Le Merrer, pour rendre les ressources des Jéco accessibles au plus grand nombre.

Grand mécène



Accédez à la conférence de Catherine Simand :

► [Travailler, échanger, apprendre à l'ère du numérique](#)



La diffusion des savoirs est une mission de l'enseignement supérieur et de la recherche. Quel rôle particulier les écoles normales supérieures jouent-elles ?

Dans les années 2000, le Ministère de l'Éducation Nationale a confié aux ENS de Paris, Lyon et Cachan le pilotage scientifique et pédagogique de plusieurs sites internet, dont la vocation est de contribuer à la formation initiale et continue des enseignants du secondaire, à partir des connaissances scientifiques les plus récentes et en lien avec l'actualisation des programmes. À l'ENS de Lyon, nous animons cinq sites, dont le site [SES-ENS](#) dédié aux sciences économiques, sociales et politiques. Créé en 2004, ce site diffuse aujourd'hui plus de 750 ressources scientifiques (articles, conférences, entretiens,...) avec une audience d'environ 4000 visites/jour.

Dans quelle mesure ce site est un des leviers du partenariat ENS de Lyon-Jéco ?

Depuis plusieurs années, dans le cadre du Off des Jéco, SES-ENS participe à l'organisation d'ateliers pédagogiques destinés aux enseignants. Cette année, la responsable éditoriale du site, Anne Châteauneuf-Malclès, anime l'atelier « [Travailler, échanger, apprendre à l'ère du numérique](#) ».

Sur ce thème, nouveau dans les programmes du lycée, SES-ENS diffuse déjà une conférence de Jérôme Gautié, « [Emploi, chômage et travail](#)

à l'ère du numérique », qui permet d'éclairer les débats très actuels autour de la révolution numérique et ses effets sur le travail.

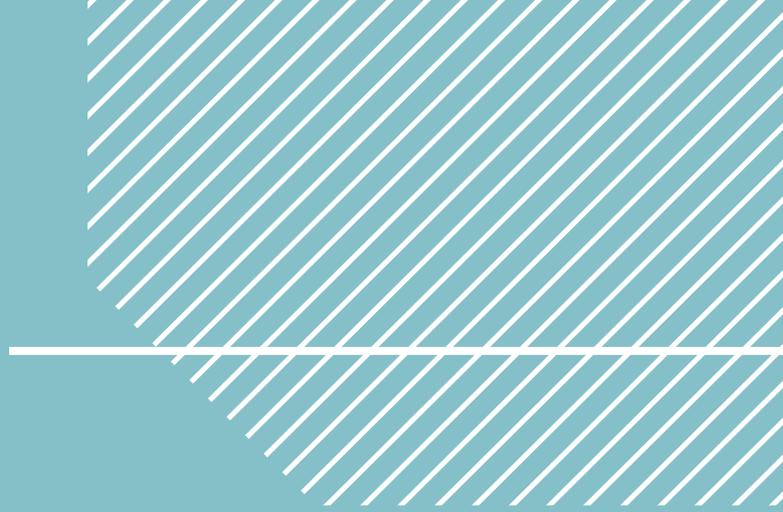
Quelles autres initiatives permettent-elles de faire comprendre l'économie au plus grand nombre ?

L'ENS de Lyon soutient le portail [Téco](#) « [tout économie](#) », créé par l'équipe des Jéco, qui facilite l'accès aux analyses et à l'information économique. Par exemple, chaque semaine, l'animation éditoriale du site met en avant une ressource qui donne un éclairage sur une problématique particulière et des liens pour en savoir plus. En 2016, nous avons également réalisé le MOOC « [C'est quoi l'éco ?](#) » diffusé sur FUN (France université numérique).

Où en est le projet de bibliothèque numérique des Jéco, en partenariat avec l'EM Lyon ?

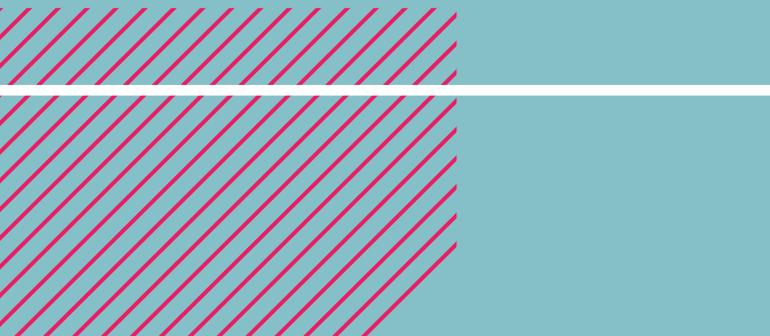
Cette bibliothèque virtuelle vise à donner l'accès à l'intégralité des ressources produites lors des JECO depuis leur création. Un énorme travail d'indexation a été fait, permis par le co-financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ces ressources sont déjà accessibles sur le site [TECO](#).

Nous passons à la phase 2 du projet, qui consiste à produire des médias enrichis sur une sélection de 60 vidéos, pour faciliter une utilisation dans le cadre de formation ou d'enseignement à distance. De nouvelles vidéos courtes seront également produites lors des Jéco 2020.



La Banque de France est un partenaire fidèle des JECO, car celles-ci sont une occasion unique de dialoguer avec tous les publics

Olivier Garnier, Directeur Général des Statistiques, des Études et de l'international de la Banque de France



RÉFORMES INSTITUTIONNELLES ET DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS PAUVRES



**FRANÇOIS
BOURGUIGNON**

École d'économie
de Paris

François Bourguignon est chaire émérite à l'École d'économie de Paris, école qu'il a dirigée de 2007 à 2013. Auparavant, il a été l'économiste en chef et le premier vice-président de la Banque Mondiale à Washington de 2003 à 2007. Le reste de sa carrière s'est déroulé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales où il a été élu comme directeur d'étude en 1985. Ses travaux portent sur la distribution et la redistribution des revenus dans les pays développés et en développement. Il a publié plusieurs ouvrages et de nombreux articles de recherche dans les grandes revues scientifiques internationales.

Accédez aux conférences
de François Bourguignon :

- ▶ [Comment les institutions façonnent le développement ?](#)
- ▶ [Mesure-t-on bien l'inégalité des patrimoines ?](#)



L'analyse des institutions occupe aujourd'hui une place importante dans l'étude du développement. Définies dans un sens large comme l'ensemble des règles formelles ou informelles structurant et coordonnant les interactions politiques, économiques et sociales entre individus, elles conditionnent en effet le développement économique. De fait, la corrélation entre indicateurs nationaux de la qualité des institutions et niveaux de vie est forte. Il est alors tentant d'y voir une relation de causalité allant des institutions au développement, les réformes institutionnelles apparaissant comme des instruments majeurs du développement, notamment dans les pays les plus pauvres.

Dans quelle mesure une telle approche est-elle justifiée ?

En premier lieu, il ne faudrait pas accorder trop d'importance à la corrélation précédente. Les indicateurs de qualité institutionnelle ou de gouvernance sont qualitatifs et assez imprécis. Ils portent souvent sur les symptômes de leur mauvais fonctionnement plutôt que sur les institutions elles-mêmes et sont donc muets quant aux réformes à entreprendre. Finalement, si les corrélations sont fortes les spécificités locales le sont aussi. Le Bangladesh et le Nigeria sont jugés également corrompus par Transparency International, mais le premier a une économie qui croît 2 fois plus vite.

En second lieu, la qualité des institutions dépend elle-même du niveau de développement. Or l'appareil d'État nécessaire au bon fonctionnement des institutions pâtit nécessairement du manque de moyens physiques et humains propre aux pays pauvres. Aussi judicieuses et adéquates

soient les « règles formelles », elles importent peu si elles sont difficilement applicables.



La corruption peut être un délit majeur, mais elle prolifèrera à tous les niveaux si la police et la justice n'ont pas la capacité de la punir et de faire respecter l'état de droit.



En troisième lieu se pose la question critique de la faisabilité politique d'une réforme des institutions. Les bénéficiaires du statu quo ne se laisseront pas déposséder des rentes qu'ils tirent d'institutions

dysfonctionnelles. La distribution du pouvoir politique et économique détermine donc la capacité d'une société à faire évoluer ses institutions. En même temps, celle-ci est appelée à évoluer avec le développement.

Dès lors, comment anticiper sur l'avenir et faire évoluer les institutions qui aujourd'hui

freinent le développement économique et la résorption de la pauvreté ?

De l'intérieur, la mise en évidence de réformes profitables à tous et à un certain horizon, si ce n'est à court-terme, peut permettre une telle évolution. Il faut pour cela que les perdants d'aujourd'hui gagnent suffisamment demain.

Mettre en débat public de telles réformes, ainsi que leur bilan en termes de gains individuels, est essentiel. De l'extérieur, une aide étrangère efficace peut accélérer le développement et ses effets bénéfiques sur les institutions. Elle peut aussi faciliter des réformes institutionnelles dans des domaines comme la justice ou l'administration publique.



La concession d'avantages commerciaux est une autre façon d'altérer le statu quo et de déclencher des changements institutionnels.



ANDRÉ ORLÉAN

Économiste

André Orléan est un économiste, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), directeur de recherches émérite au CNRS, membre de l'UMR « Paris Jourdan Sciences Économiques ». Il est également Président d'Honneur de l'Association Française d'Économie Politique (AFEP).

Accédez à la conférence d'André Orléan :

► [La rationalité limitée depuis Herbert Simon \(AFEP\)](#)



DE QUOI L'HOMO ŒCONOMICUS EST-IL LE NOM ?

Au cours des dernières années, la théorie économique mainstream a connu une mutation de grande ampleur, à savoir le rejet de ce qui fut, jusqu'à une date très récente, son hypothèse fondatrice, l'homo œconomicus.

N'est-ce pas Jean Tirole lui-même qui a titré une tribune dans le journal Le Monde : « *L'homo œconomicus a vécu* ». On ne saurait dire les choses plus clairement. Il est difficile de surestimer la portée d'une telle déclaration pour qui garde à l'esprit que l'homo œconomicus est bien plus qu'une hypothèse. C'est toute l'identité de la discipline économique, tout ce qui fait sa singularité au sein des sciences sociales, que ce concept met en jeu ; rien de moins que son statut de science hypothético-déductive, le socle de ses théorèmes les plus connus.

Aussi, n'est-il pas exagéré de dire que ce qui se joue aujourd'hui,

avec la mort revendiquée de l'homo œconomicus, c'est une révolution paradigmatique.

Qu'ont invoqué les économistes pour justifier ce bouleversement ?

Le réalisme. « *L'abstraction de l'homo œconomicus ne résiste pas à l'épreuve des faits* ». Autrement dit, les économistes auraient pris conscience du fait que les individus « ne se comportent pas toujours rationnellement », pour reprendre les mots utilisés par Jean Tirole dans cette même tribune. On ne manquera pas d'être surpris par la légèreté de cet argumentaire car, enfin, les économistes n'ont pas attendu

les expériences de l'économie comportementale pour savoir ce qu'il en était de la rationalité des êtres humains !

Aucun des illustres économistes qui ont défendu l'hypothèse de l'homo œconomicus ne l'ont jamais envisagée comme étant une hypothèse réaliste.

Plus sérieusement, il importe de souligner avec force qu'aucun des illustres économistes qui ont défendu et propagé l'hypothèse de l'homo œconomicus ne l'ont jamais envisagée comme étant une hypothèse réaliste ! Le penser, c'est méconnaître le sens même de cette hypothèse. À commencer par Vilfredo Pareto, souvent considéré comme celui qui a introduit cette notion dans la pensée post-révolution marginaliste, qui écrit : « l'homme réel n'est pas identique à l'homo œconomicus ». Son idée est que la réalité est trop vaste pour être connue. C'est le cas du comportement humain qui est multiple : « l'homme réel comprend l'homo œconomicus, l'homo ethicus, l'homo religiosus, etc. ». En ce sens l'homo œconomicus est une pure abstraction qui a pour vocation de définir un idéal-type. Si nous nous tournons vers cet autre célèbre défenseur de l'homo œconomicus qu'est Milton Friedman, nous observons cette même méfiance à l'égard du réalisme. Il va même jusqu'à écrire : « Une hypothèse pour être importante doit avoir des postulats empiriquement faux ».

Ou encore : « les tentatives de construire des théories sur la base de catégories conçues pour être pleinement descriptives sont vouées à l'échec ». Si, pour finir ce bref tour d'horizon, nous considérons l'épistémologue Karl Popper, également partisan de ce qu'il nomme « le principe de rationalité », là encore aucune ambiguïté : « le principe de rationalité ne joue pas le rôle

d'une proposition empirique ou psychologique ».

Mais alors de quoi l'homo œconomicus est-il le nom ?

D'une posture méthodologique qui place la construction d'abstractions au cœur de l'activité scientifique parce qu'elle ne croit pas que le réel puisse se faire connaître autrement qu'au travers de la production de « *types idéaux* ». Comme l'écrit Milton Friedman, « *les types idéaux ne sont pas censés être descriptifs ; ils sont censés isoler les caractéristiques qui sont cruciales pour traiter un problème donné* ».

Tel est l'enjeu que recouvre ce concept :



mettre l'accent sur le rôle de la stylisation conceptuelle qui, par nature, s'écarte de la simple description.



On le voit d'ailleurs tout à fait clairement aujourd'hui puisque son abandon se traduit concrètement par une réorientation de toute la discipline vers l'expérimentation et l'analyse des bases de données, au détriment de la réflexion théorique, ce que j'ai proposé de nommer « *le tournant expérimental* ». L'époque est aux « *big data scientists* ». S'il n'y a pas lieu de rejeter les efforts de la profession pour mieux comprendre le monde, il faut cependant en rappeler les étroites limites : l'exploitation, même

la plus intelligente qui soit, des bases de données ne conduit à rien si elle n'est pas orientée par une hypothèse. Entre la description de la réalité et sa compréhension, il y a un gouffre.



En conclusion, s'il y a mille raisons de critiquer l'homo œconomicus, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain.



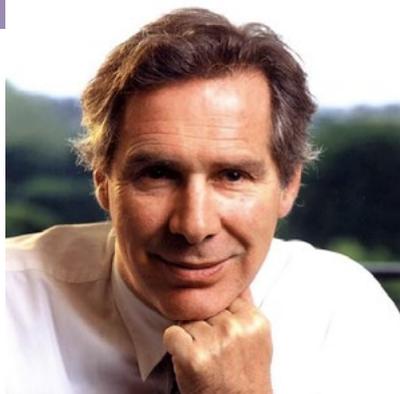


Ces déficits publics conjoncturels sont nécessaires en temps de crise, à condition qu'ils permettent d'accroître le potentiel productif et d'investir massivement sur l'innovation.

Daniel Karyotis, Directeur Général Banque Populaire
Auvergne Rhône Alpes



LE « PROGRÈS » SELON KEYNES



PIERRE-NOËL GIRAUD

Economiste

Pierre Noël Giraud, ingénieur général des Mines, est professeur d'économie à Mines ParisTech et à l'Université Mohammed VI Polytechnique au Maroc (Chaire UM6P/Mines ParisTech : Économie Industrielle de l'émergence de l'Afrique), ainsi qu'à Dauphine PSL (Chaire Finance et Développement Durable). Il est membre fondateur de l'Académie des Technologies, membre du Conseil scientifique d'Orange. En 2016, Pierre-Noël Giraud a reçu le Grand Prix Turgot pour l'ensemble de son oeuvre.

Accédez à la conférence de Pierre-Noël Giraud :

► [Le progrès dans l'histoire de la pensée économique, de Smith à Keynes](#)



En 1930, Keynes donne à Madrid une conférence prophétique. L'esprit clairvoyant qui dénonçait en 1919 « *Les conséquences économiques de la Paix* » (celle qu'impose le traité de Versailles), désastreuses à ses yeux, enjambe cette fois un siècle entier et trace des « *Perspectives économiques pour nos petits enfants* ».

Keynes rappelle que dans les dernières décennies en Europe, le progrès technique a engendré des gains de productivité en apparence modérés de l'ordre de 2 % par an. Cependant sur un siècle, ce taux annuel engendre une multiplication par près de 8 de l'ensemble des biens capitaux et des biens et services de consommation à la disposition d'une population. En faisant l'hypothèse, raisonnable à ses yeux, d'une prolongation de cette tendance jusqu'en 2030, Keynes conclut que, « *à supposer l'absence de grandes guerres et d'importants progrès démographiques, le problème économique peut être résolu, ou que sa solution peut au moins être en vue, d'ici à cent ans* ». L'homme pourrait alors se permettre de ne travailler que trois heures par jour ou deux jours par semaine et « *pour la première fois depuis sa création, l'homme fera face à son problème véritable et permanent : comment employer la liberté arrachée aux contraintes économiques ?* »

Et ceci entraînera de plus, « *de profondes modifications dans notre système de moralité. L'amour de l'argent comme objet de possession, qu'il faut distinguer de l'amour de l'argent comme moyen de se procurer les plaisirs et les réalités de la vie, sera reconnu pour ce qu'il est : un état morbide plutôt répugnant, l'une de ces inclinations à*

demi criminelles et à demi pathologiques dont on confie le soin en frissonnant aux spécialistes des maladies mentales ».

La conception de Keynes du progrès me semble donc la suivante :



Le progrès technique permet de travailler moins pour produire la même quantité de biens et services.



Le temps ainsi gagné peut a priori être utilisé de deux façons : soit produire toujours plus, soit réduire le temps de travail, particulièrement celui consacré aux tâches pénibles et inintéressantes et celui consacré à produire des biens superflus, alimentant une frénésie de consommation mimétique bien au delà de ce qui assure la satisfaction des besoins fondamentaux

de la vie matérielle, et ceci afin de consacrer plus de temps aux loisirs, à la culture et plus généralement à jouir de la vie et des relations sociales non marchandes.

C'est la seconde option qui pour Keynes constitue le véritable « progrès ». Et cela s'accompagnerait selon lui d'un grand progrès « moral » : la réduction drastique du nombre de ceux qui « adorent le veau d'or », une attitude qui engendre chez Keynes, grand bourgeois libéral et esthète raffiné du « groupe de Bloomsberry », le plus profond mépris.

Avons nous en France et en Europe, de 1930 à aujourd'hui, suivi les conseils de Keynes ?

Remarquons d'abord qu'il ne s'est pas trompé en estimant possible une multiplication par près de 8 du PIB/ha en un siècle. C'est ce qui c'est produit. Il semble donc que nous ayons choisi la première option :

“

*continuer
à travailler
autant pour
produire
toujours plus.*

”

Mais nous avons cependant aussi significativement réduit le temps de travail, tandis que l'espérance de vie à la naissance augmentait fortement, de 50 ans environ à plus de 80, et que l'âge d'entrée dans le salariat passait de 14 à 20 ans en raison de l'augmentation du temps de formation (deux phénomènes absents de l'analyse de Keynes et pourtant essentiels, si l'on se penche sur le temps dont dispose un homme et l'usage qu'il en fait).

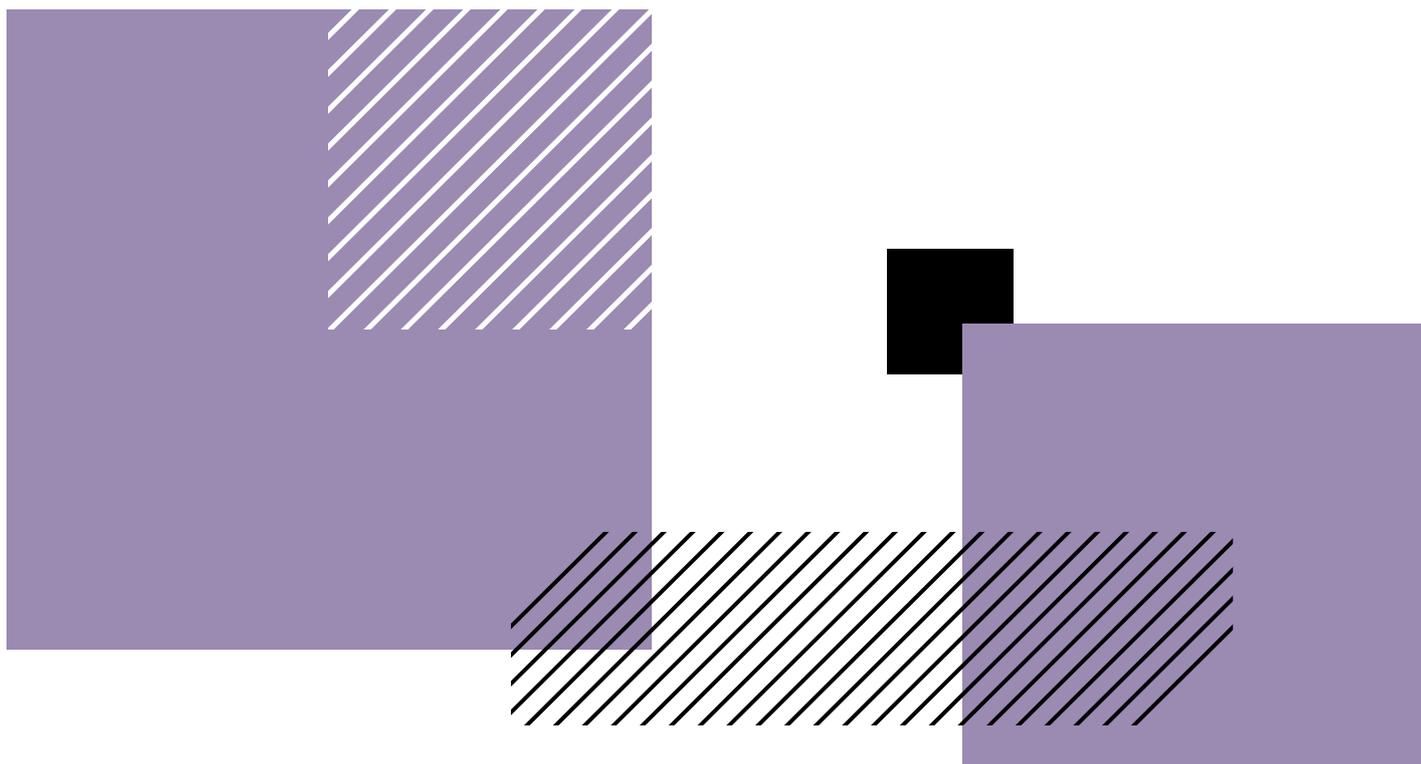
Si bien qu'aujourd'hui un salarié ne consacre plus que 14 % de sa vie éveillée au travail salarié, alors que ce chiffre tournait autour de

40 % dans les années 1920 ! Un « progrès » considérable, au sens de Keynes. Nous sommes donc en bonne voie vers l'objectif de Keynes : « résoudre le problème économique » et ne travailler en moyenne que trois heures par jour, comme le faisaient les hommes à l'âge de pierre, mais avec une espérance de vie à la naissance passée de 30 à près de 90 ans.

“

*Cependant,
allons nous avoir
la sagesse de poursuivre
et même d'accélérer
dans cette direction,
d'autant que,
de plus, cela
sauverait également
la planète ?*

”



LE GROUPE APICIL, UN ACTEUR ENGAGÉ AU CŒUR DES LOGIQUES DE SOLIDARITÉ



PHILIPPE BARRET

Directeur Général
Groupe APICIL

Philippe Barret, 55 ans, est diplômé de l'ENSAE et de l'IAF. Il a passé 15 années au sein du Groupe Malakoff, puis 6 au sein du groupe Reunica, deux groupes dont il fut directeur général adjoint en charge des assurances de personnes. Il est depuis début 2011 à la tête du Groupe APICIL. Il est administrateur de Siparex Associés et de l'Institut Paul Bocuse.

Grand mécène



Accédez à la conférence
de Philippe Barret :

► [Faut-il choisir entre
solidarité et efficacité ?](#)



Nous vivons une période sans doute inédite dans l'histoire moderne. Beaucoup questionnent les mécaniques économiques du « monde d'avant » en arguant que notre monde ne sera plus jamais le même. Dans ce questionnement, la place que vont occuper les entreprises comme agent économique et comme acteur de la société est centrale.

**La crise comme
accélérateur d'un
changement déjà engagé**

Bien avant la crise que nous vivons actuellement, le rapport « *Entreprise et intérêt général* » de Jean Dominique Senard et Nicole Notat précisait déjà en 2018 que « *l'entreprise ne se résumait pas à la réalisation de profits* ».

La loi Pacte, promulguée en 2019, en reprenant une partie de ces travaux, a introduit la question de la raison d'être d'une entreprise et inscrit dans le droit français la qualité de société à mission. Comme bon nombre de nos entreprises clientes ou partenaires, cette première disposition nous a amenés à questionner le rôle que nous tenons ou que nous voulons tenir à l'avenir.

Nous nous sommes alors penchés sur notre origine. Un groupe né en 1938, sous l'impulsion du patron lyonnais de l'industrie de la métallurgie, Georges Villiers, qui crée l'Association Métallurgique de Prévoyance. L'AMP avait pour but d'offrir un régime de prévoyance pour les cadres de l'industrie métallurgique qui, dans un contexte affecté par d'importantes hausses de prix, étaient confrontés à des difficultés croissantes pour protéger leur famille.



*Une crise économique
et sociétale est
donc à l'origine de
notre création et
cette initiative
était déjà portée
par les valeurs
d'humanisme,
de solidarité et
d'innovation.*



Ces racines paritaires et mutualistes, notre activité à but non lucratif, sont ainsi gages d'un engagement désintéressé, réel et concret auprès de nos assurés et de la société au sens large.

Nous désirons, par nos actions, traduire nos idées en actes et responsabiliser chaque acteur autour de notre mission d'intérêt général.

Dès l'année prochaine, nous visons à intensifier et inscrire pleinement cette dimension dans notre prochain plan stratégique.



*A la base, assurer c'est protéger d'un risque en mutualisant son coût.
C'est rendre solidaire des individus ou des collectifs, face à un aléa.*



La solidarité, une valeur inhérente à l'assurance

Pour notre groupe, c'est une évidence, solidarité et efficacité économique sont intimement liées. Le cas spécifique de la retraite complémentaire par répartition implique, de facto, une solidarité intergénérationnelle. Mais plus globalement, ces deux dimensions sont au cœur de la mécanique assurantielle.

À la base, assurer c'est protéger d'un risque en mutualisant son coût. C'est rendre

solidaire des individus ou des collectifs, face à un aléa. Au-delà de ce cœur de métier, la structure même d'un groupe de protection sociale et patrimoniale est fondée sur la solidarité et les synergies créées entre les différentes entités qui la composent : solidarité financière, solidarité face aux responsabilités, solidarité avec les personnes les plus fragiles.

Cette volonté d'accompagner et soutenir nos assurés tout au long de leur vie, est source de fierté

et donne du sens au travail de chaque collaborateur dont l'implication est favorisée par une conscience forte de contribuer à la fois au développement économique et au progrès social.

Aussi, même s'il reste difficile de prédire l'avenir, il y a fort à parier que 2020 marquera, à défaut d'une rupture, une évolution certaine pour tous les acteurs économiques. Face à un monde de plus en plus complexe, instable, le besoin de faire corps devient pour tous une évidence.



XAVIER PIECHACZYK
Président du Directoire de RTE

Il a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2020, pour un mandat de 5 ans. Il a été conseiller du Premier ministre Jean Marc Ayrault puis du Président François Hollande.

Mécène



Retrouvez RTE sur :

► [Industrie, services : un couple à réinventer](#)



RTE, ACTEUR CENTRAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des rôles « d'architecte » nécessaires au succès de la transition énergétique en Europe et en France.

En tant qu'opérateur industriel, RTE renouvelle et adapte en permanence son réseau haute tension, afin d'être au rendez-vous des changements du mix de production électrique, mais aussi de la mue des modes de consommation, faisant de l'électrification une arme pour l'atteinte de la neutralité carbone en France.

RTE perfectionne également la gestion des flux d'électricité dont il a la charge en intégrant toutes les nouveautés pour le système électrique, comme le stockage à grande échelle ou de nouveaux produits de marché européens.

Au-delà de ces fonctions industrielles centrales, il est moteur dans la prospective énergétique, permettant d'éclairer les décisions des pouvoirs publics ; et travaille continuellement à des solutions pour minimiser, demain, l'empreinte économique, environnementale et sociétale de la transition. Des rôles « d'architecte » nécessaires au succès de la transition énergétique en Europe et en France.

[RTE-France.com](https://www.rte-france.com)



Acteur du développement du territoire, Keolis Lyon participe aux grands événements fédérateurs et innove en matière de solutions de mobilité. C'est donc naturellement que l'entreprise soutient cette nouvelle édition des Journées de l'Économie pour débattre et échanger sur les questions économiques actuelles

Keolis



MONSIEUR JOURDAIN SAUTE À L'ÉLASTIQUE



SYLVIE GOULARD

Sous-Gouverneure
de la Banque de France

Sylvie Goulard est sous-gouverneure de la Banque de France depuis janvier 2018. Elle a été députée européenne de 2009 à 2017 et ministre des armées dans le premier gouvernement Philippe. Elle a écrit plusieurs livres sur l'Europe et les institutions européennes, dont *Le Coq et la perle*, (*Le Seuil*) en 2007, sur 50 ans de relations entre la France et l'Union européenne, et *De la démocratie en Europe*, en 2012 avec Mario Monti (*Flammarion*).

La peur du fédéralisme remonte aux tourments de la Révolution. Pourtant les Français participent déjà, depuis des décennies à des coopérations organisées sur un mode fédéral, dans l'Union européenne. Grâce aux politiques monétaire ou commerciale, l'Europe est en mesure de s'affirmer. Dans un monde en plein changement, l'UE a besoin de se doter d'une organisation politique solide, légitimée, respectueuse des diversités, ce que permet justement le fédéralisme. Les angoisses du « *saut dans l'inconnu* » sont aussi infondées que préjudiciables à l'intérêt national

Souvent, en France, le terme « *fédéral* » est associé à celui de « *saut* », comme si la seule évocation de cette forme d'organisation des pouvoirs publics suscitait le vertige.

L'historienne Mona Ozouf a bien montré l'origine de cette répulsion qui remonte à l'opposition entre les Montagnards, Jacobins, farouchement attachés à l'unité nationale et les Girondins défenseurs de la diversité, et de l'autonomie régionale. Même si l'opposition n'était pas si schématique, le sort tragique des derniers a rejailli sur leurs idées. Le jacobinisme perdure, comme le montre la simple comparaison des définitions de fédéralisme dans les dictionnaires français et allemand. Le Robert présente le fédéralisme comme une dévolution des pouvoirs par le centre quand le Duden évoque l'édification d'un Etat fédéral par des entités fédérées conservant leur autonomie. La nuance n'est pas mince. Loin d'être un saut hasardeux dans l'inconnu, la démarche fédérale procède en effet de la volonté de mettre en commun des compétences pour mieux agir.

“

*Ce sont les Français,
si désireux que
l'Europe s'affirme
comme puissance, qui
devraient être les plus
ardents fédéralistes.*

”

Sans une organisation politique plus forte, et mieux légitimée, les promesses de « *souveraineté européenne* » risquent d'être déçues. En matière de diplomatie, de défense, ou face aux vagues de migration, l'Europe ne s'est jamais donné les moyens d'exister comme un espace défini, doté des moyens d'agir. En matière monétaire au contraire, l'Union européenne est un acteur mondial parce qu'elle est organisée sérieusement, avec une Banque centrale incarnée dans sa Présidente, capable de décider rapidement à la majorité et dotée d'un pouvoir discrétionnaire. De même, sa politique commerciale est respectée dans le monde car la négociation est confiée à un commissaire par les

Accédez à la conférence
de Sylvie Goulard :

► [Europe : le grand saut
fédéraliste ?](#)



gouvernements, sous le contrôle du Parlement européen. Enfin, la Cour de Justice, à caractère elle aussi fédérale, permet de dire et de faire rayonner le droit européen. Ainsi, la peur du fédéralisme est d'autant moins compréhensible que, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, les Français ont... déjà sauté et qu'ils ne s'en portent pas si mal.

Les attermoissements dans la tourmente financière des années 2008/2015 ou plus récemment, la naissance au forceps du fonds de relance lors du Conseil européen de juillet, montrent les limites des négociations

intergouvernementales, qu'il s'agisse de gérer une crise ou d'engager durablement l'avenir.

Naturellement, le fédéralisme implique un partage de souveraineté. Mais la souveraineté pure et parfaite est une vue de l'esprit. Qui prétend « reprendre le contrôle », en l'exerçant seul, risque de ne peser grand-chose, comme les Anglais vont le mesurer peu à peu. Dans un monde d'interdépendance accrue par le changement climatique, technologique, c'est en partageant la souveraineté qu'on la récupère le mieux. Avant la création de l'euro, la Banque centrale de toute l'Europe était

déjà installée à Francfort. C'était... la Bundesbank allemande. Aucun Français ou Italien ne siégeait dans le conseil des gouverneurs. Encore aujourd'hui, le Danemark conserve formellement sa couronne mais doit en réalité se conformer aux décisions d'une BCE à laquelle il ne participe pas.

Lorsque Victor Hugo imaginait l'avenir, avec de grandes ambitions pour la France et ses voisins, il faisait sienne la perspective des Etats-Unis d'Europe. Aujourd'hui, ceux qui sont le plus fascinés par l'exercice de la puissance sont en général les moins disposés à donner à l'Europe les moyens de l'acquérir.



XAVIER RAGOT

Directeur de recherches au CNRS et professeur à Sciences Po

Il a été économiste senior à la Banque de France, chef économiste à l'Agence pour l'Innovation Industrielle et conseiller économique en cabinet ministériel. Il est membre du Conseil d'Analyse Economique, du Conseil National de Productivité et du Conseil économique franco-allemand.

Accédez à la conférence de Xavier Ragot :

► Dette : qui va payer ?



DETTE PUBLIQUE : IDENTIFIER LES VRAIS ENJEUX

La dette publique mondiale atteint maintenant un niveau inédit, inconnu même en temps de guerre. Pour la France, la dette publique rapportée à la richesse nationale n'a pas atteint le niveau de la seconde guerre mondiale mais, sans nul doute, le sujet de l'endettement de l'État sera au centre des prochains débats de politique économique.

L'enjeu est important et le débat public est malheureusement pollué par des affirmations fausses. En voici une : « la dette publique, c'est faire payer les générations futures ». Rien n'est plus faux, comme on le montre plus loin. Cet exemple montre que les effets distributifs de la dette publique ne sont pas bien compris du grand public. Il faudra beaucoup de pédagogie pour expliquer les effets de la hausse des dettes publiques, en commençant par identifier les enjeux essentiels.

Tout d'abord, l'enjeu n'est pas celui de la soutenabilité de la dette publique française.

En effet, cela fait maintenant quarante ans que l'on assiste à une baisse continue des taux d'intérêt sur les dettes publiques mondiales.



Cette tendance n'a pas été interrompue ni par la crise des subprimes de 2008, ni par la crise de la Covid-19 à ce jour.



Malgré la hausse de la dette publique française, autour de 120% du PIB en 2021 (selon les prévisions de ce mois), le paiement des intérêts sur la dette publique en 2021 reste inférieur à son niveau de 2019, simplement parce que le taux d'intérêt apparent sur la dette publique a plus décliné que la hausse de 20% de la dette publique depuis la crise de la Covid-19. Les explications pour la faiblesse des taux d'intérêt sont multiples : insertion de la Chine dans l'économie mondiale, vieillissement de la population, augmentation des inégalités, augmentation de l'épargne de précaution, achat par les banques centrales, chute de l'investissement et transition vers une économie des services, entre autres. Sans entrer dans les détails, aucun de ces facteurs n'est temporaire. La faiblesse des taux d'intérêt sera donc un facteur persistant.

La question centrale est celle des effets redistributifs de la dette publique.

Pour les identifier, il faut partir d'évidences. La hausse de la dette publique signifie que l'État s'endette auprès des générations

présentes qui acceptent de détenir la nouvelle dette publique. Les ménages qui détiennent la dette publique (ou leurs héritiers) recevront les intérêts supplémentaires payés par l'État. Pour payer ces intérêts, l'État devra augmenter un peu les impôts, du fait de la faiblesse des taux d'intérêts.



Les effets redistributifs de l'émission de nouvelles dettes proviennent donc de la différence d'identité entre ceux qui reçoivent les intérêts de l'État et ceux qui paient l'impôt pour payer ces intérêts.



Si la hausse d'impôt porte sur les ménages qui ont acheté la dette publique, il n'y a pas d'effets redistributifs. La hausse de la dette publique fournit à ces ménages un support d'épargne, dans un environnement troublé, et conduit à une hausse du taux de prélèvement obligatoire. Si les ménages qui paient l'impôt nouveau ne reçoivent aucun intérêt (ni directement, ni indirectement par leur détention de livret A par exemple), les effets redistributifs sont maximaux. Ainsi, la question de la dette publique n'est pas une question intergénérationnelle mais d'abord intra-générationnelle. Les effets redistributifs seront au sein des générations futures, et non entre la génération présente et la génération future. Il est donc crucial de considérer en même temps le volume des intérêts payés par l'État et les effets redistributifs globaux du système fiscal.



LA BANQUE DE FRANCE A UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



GILLES VAYSSET

Secrétaire général de la Banque de France

Grand mécène



Retrouvez la Banque de France sur :

- ▶ [La finance survivra-t-elle aux nouveaux risques ?](#)
- ▶ [Palmarès Citéco Vidéo Challenge](#)
- ▶ [Des entreprises en panne de capital ?](#)
- ▶ [Les entreprises peuvent-elles être responsables ?](#)
- ▶ [Quel impact des robots sur l'emploi ?](#)
- ▶ [Monnaie digitale, le nouveau graal ?](#)



La Banque de France est un partenaire fidèle des Journées de l'économie et de leurs organisateurs qu'elle assure plus que jamais de son soutien. Ses experts viennent chaque année participer à de passionnantes conférences. Au nom de l'expertise ? Pas seulement. En effet, leur participation aux JECO procède également d'un engagement au titre de ce que l'on appelle la responsabilité sociale et environnementale (RSE). De quoi s'agit-il ?

La RSE est aujourd'hui un concept auquel on est tout à fait habitué dans les grandes entreprises. Mais qu'en est-il pour une banque centrale ?

Pour la Banque de France, il s'agit d'un engagement de longue date, d'une attention apportée aux vulnérabilités, aux risques économiques et financiers auxquels est exposée la société française dans son ensemble, avec une attention plus particulière apportée aux populations fragiles.

Cette attention repose sur 4 piliers :

- ▶ **Un engagement environnemental** : en tant que banque centrale, favoriser la transition énergétique et le « *verdissement* » du système financier en surveillant les stratégies des banques et des assurances et en intensifiant la coopération internationale (le réseau NGFS « Network for the Greening of the Financial Sector » qui rassemble 70 banques centrales ou autorités de supervision dans le monde, dont la Banque de France assure le secrétariat) ; en tant qu'entreprise, réduire notre empreinte environnementale.
- ▶ **Un engagement vis-à-vis des collaborateurs** : outre les actions de fond - favoriser le développement des compétences, l'adaptation et l'évolution professionnelles, veiller à l'insertion des personnes en situation de handicap - un accent particulier

est mis en cette période de crise sanitaire sur le suivi des risques encourus par les agents : former les collaborateurs sur les nouvelles contraintes liées au risque Covid-19, veiller aux effets du télétravail, notamment au travers d'une évolution de l'accord sur le télétravail.

- ▶ **Un engagement économique et citoyen** : outre nos actions en direction des populations financièrement fragiles, la prévention du surendettement, l'inclusion bancaire, nous avons apporté cette année notre soutien à des causes urgentes comme les hôpitaux.
- ▶ **Un engagement éducatif et culturel** : nous voyons que dans la crise actuelle, les populations les moins bien informées, celles qui ont une mauvaise perception des mécanismes économiques subissent le poids de l'accroissement des inégalités dans la société française.

Toutes les équipes de la Banque de France partagent et assument ces engagements, qui viennent compléter et enrichir nos missions de stabilité monétaire et financière et celles de service à l'économie, au public et à la société et qui reposent sur nos valeurs, parmi lesquelles l'expertise, l'ouverture et la solidarité. Notre partenariat de longue date avec les JECO témoigne de ces engagements et de ces valeurs.



*Pour mieux
comprendre le monde
économique et social,
il faut d'abord bien le
mesurer. La première
mission, que s'assignent
les Jéco, rejoint ainsi
naturellement la raison
d'être de l'Insee.*

Didier Blanchet, Insee



QUELLES SOURCES DE DONNÉES POUR BIEN ALIMENTER LE DÉBAT SOCIAL ?



DIDIER BLANCHET

Directeur des Études et des Synthèses économiques, Insee

Didier Blanchet a commencé sa carrière comme chercheur à l'Institut national d'études démographiques. Il travaille à l'Insee depuis 1993. Il y est actuellement directeur des Études et Synthèses économiques, après avoir été chef du département des Études économiques d'ensemble et rédacteur en chef de la revue Économie et Statistique.



Accédez aux conférences de Didier Blanchet :

- ▶ [Les statistiques au défi de la crise](#)
- ▶ [Vers un grand conflit intergénérationnel](#)



Traduire en chiffres aussi objectifs que possible l'évolution de l'économie et de la société est la tâche quotidienne des agents de l'Insee et de l'ensemble de la statistique publique. C'est une activité très exposée qui l'a été encore plus qu'à l'habitude au plus fort de la crise.

La soudaineté de cette crise a créé une attente de chiffrages rapides : à quelle vitesse se répandait la pandémie ? quels étaient ou allaient être les effets sur les différents secteurs de l'économie des mesures de confinement mises en place à partir de la mi-mars ? Il a fallu répondre à ces attentes alors même que les conditions habituelles de production de nombreux chiffres étaient fortement perturbées, avec notamment l'obligation d'interrompre la plupart des enquêtes de terrain.



Le système statistique a répondu à ce défi, en actionnant tous les leviers qu'il avait à sa disposition.



Le traitement de certaines sources cruciales a pu être accéléré, notamment l'état civil pour le suivi des décès. Des enquêtes *ad hoc* par internet ont été mises en place pour suppléer celles dont la collecte était devenue impossible ou dont les questionnements étaient temporairement inadaptés. La période a aussi été l'occasion d'intensifier le recours à de nouvelles sources dont l'utilisation était en train de monter en puissance ou pour l'exploitation desquelles l'Insee avait commencé à poser des jalons, telles que les données de caisse des enseignes de la grande

distribution ou les données de transaction par cartes bancaires. Plus largement, elle a conduit à explorer tous azimuts tout ce qui pouvait éclairer de près comme de loin ce qui se déroulait sous nos yeux : données de fret ferroviaire, de consommation d'électricité, données de téléphonie mobile, données issues des recherches des internautes sur le Web, données satellitaires...

Élargir la gamme des instruments

Cela augure-t-il d'une nouvelle ère dans laquelle les sources traditionnelles auront été mises au placard et auront été définitivement remplacées par des sources de données réputées plus modernes, plus complètes, plus rapides ? Pour reprendre le titre de l'une des sessions de ces JECO, « *Google en sait-il plus que l'Insee ?* », si oui, pourrait-on désormais se contenter de ce savoir-là ? Il est normal que se pose la question. Y répondre doit tenir compte de ce dont a besoin le débat public. Il lui faut un noyau dur de données établies selon des protocoles stables

et transparents, débouchant sur des indicateurs quantitatifs dont on sait exactement ce qu'ils mesurent. Répertoires, recensements, enquêtes et sources administratives sont à ce stade les quatre piliers sur la base desquels se construit cette information. Notamment, les sources fiscales et sociales sont les mieux à même d'éclairer la question cruciale des revenus

et des inégalités. Ce sont elles qui, en l'état, pourront nous dire de manière exhaustive comment la crise aura atteint les différentes catégories d'agents économiques.

Plusieurs des nouvelles sources de l'ère de la data vont sûrement venir élargir encore cette gamme d'instruments dont dispose actuellement le statisticien. Il

va falloir s'employer à en tirer le meilleur.

Mais un type de données n'a pas à chasser les autres. Le statisticien ne doit négliger aucune des sources auxquelles il peut avoir accès, pour mobiliser en connaissance de cause celles qui peuvent répondre de manière fidèle et précise aux questions qu'on lui pose.

MANAGER ET TRAVAILLER AU 21^E SIÈCLE



PASCAL GUSTIN

Président d'Algoé Consultants

Pascal Gustin est Président Directeur Général de la Société Algoé, Président de la délégation de la Fédération Syntec Auvergne Rhône-Alpes et administrateur de sociétés et d'associations.



Accédez à la conférence de Pascal Gustin :

► Le travail au XXI^{ème} siècle



Les évolutions du monde du travail sont actuellement très rapides. Digitalisation et crise sanitaire se catalysent mutuellement et entraînent des transformations fortes sur deux dimensions : les modèles économiques et la relation au travail.

La déstructuration des chaînes de valeur par le digital entraîne une recomposition de celles-ci, d'une intensité variable selon les secteurs, et qui provoque une évolution forte des modèles économiques. La fragmentation des métiers en sous-activités permet une tâcheronisation des compétences et des savoir-faire.

La relation contractuelle avec les producteurs prend, de ce fait, des formes de dépendance et de liens très variées (saliariat, partenariat, sous-traitance, freelancing), que ce soit en lien direct avec les individus ou par le biais d'intermédiaires. Les modèles économiques peuvent donc muter rapidement et être en évolution permanente. La compétence stratégique portera plus sur l'agilité à faire adapter son modèle économique à un mode projet.

Ballotés entre la recherche de sens et de liberté, l'attrait pour le télétravail, la volonté de changement, la montée des individualismes, les personnes

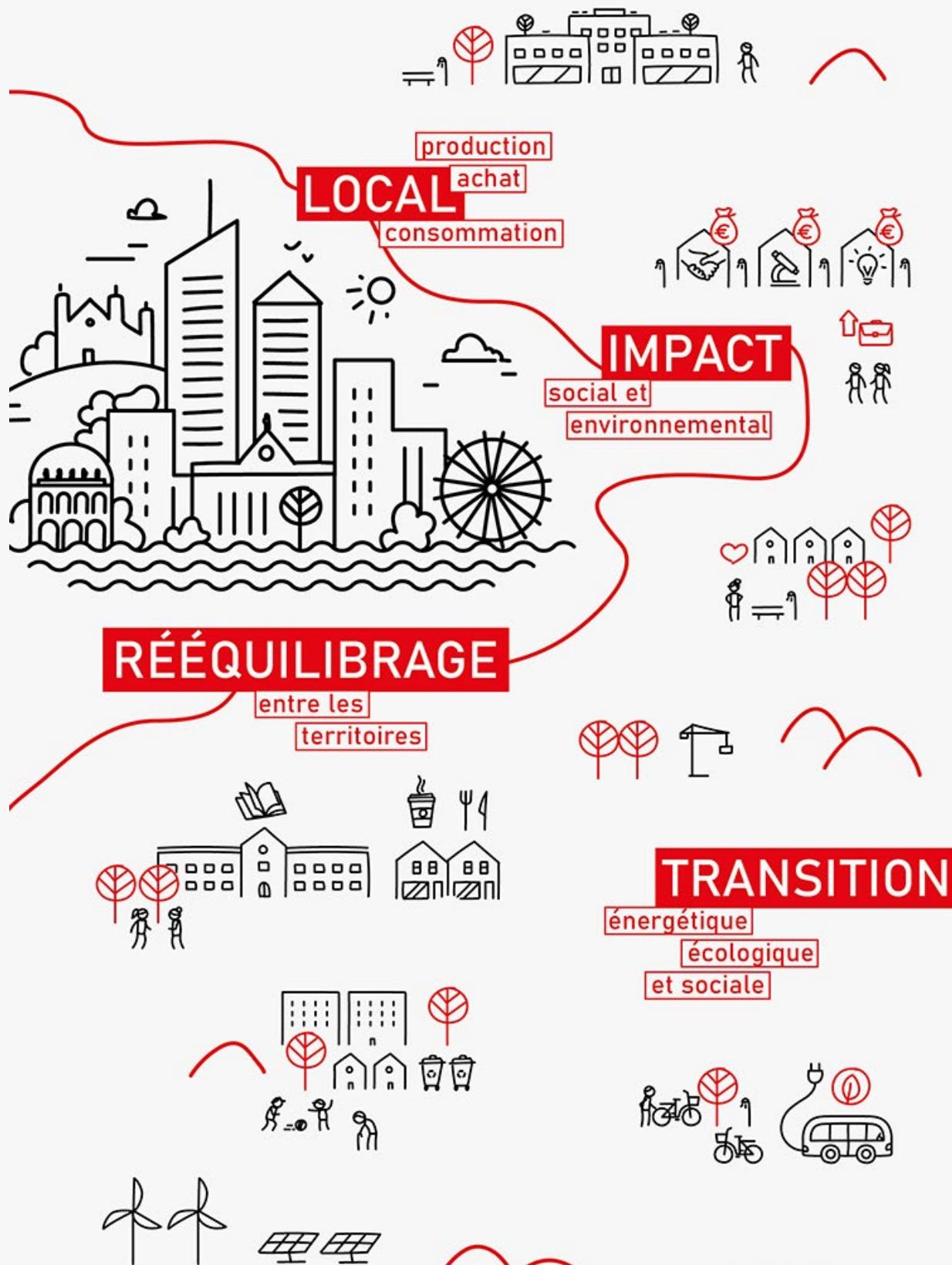
voient leur relation et leur motivation au travail et à l'entreprise être bouleversées.

Les notions de trajectoire professionnelle et de projet de vie se confrontent à des aspirations individuelles très fortes et à des réalités économiques dures. Des niveaux de qualification plus élevés ne suffisent plus à se positionner durablement, et les mobilités professionnelles sont plus subies que choisies au-delà du discours ambiant.

Les situations et les contextes de travail étant très variables, les types de management seront donc divers en fonction de la nature des relations contractuelles et de la durée de celles-ci. Les styles de management perdureront mais la nature des responsabilités peut amener à renforcer les dimensions d'évaluation et de contrôle.

Visionnaires, politiques ou alchimistes, les dirigeants vont devoir composer avec toutes ces dimensions.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE UN OUTIL DE TRANSFORMATION DU TERRITOIRE



DES SOLUTIONS SUR-MESURE POUR CHAQUE TERRITOIRE



LAURENT WAUQUIEZ

Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Grand mécène

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Retrouvez La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
sur les Jéco 2020



Les Jéco, rendez-vous devenu incontournable pour bon nombre d'acteurs économiques, universitaires, médiatiques et de la recherche, seront cette année totalement virtuelles. Naturellement, nous pouvons le regretter tant elles sont un carrefour d'échanges passionnants et que les relations humaines seront toujours à mes yeux prépondérantes par rapport à un contact numérique. Néanmoins, force est de constater qu'elles connaîtront un large écho. Nombre de conférences évoqueront la crise sanitaire et économique sans précédent que nous traversons et qui modifie tous nos rapports.

Cette crise nous oblige certes, à la plus grande humilité mais elle nous invite également à faire preuve de résilience, à capter toutes les sources d'innovation qui peuvent sommeiller en nous, et enfin à jouer le maximum collectif. Cette crise révèle également les grands défis de demain tant sur le plan environnemental que digital auxquels nous devons faire face.

Sur le plan économique, la menace la plus importante et la plus urgente à laquelle nous sommes confrontés est sans aucun doute l'effondrement de l'emploi. Il y a ainsi une bataille à mener pour reconquérir de la souveraineté industrielle et faire du patriotisme économique une priorité. Nous devons avoir l'obsession de regarder à côté de chez nous, de faire confiance à nos acteurs locaux pour sauvegarder l'emploi sur nos territoires. Dans ce cadre, il y a notamment un combat primordial, celui du numérique : doter tous les maillons de la chaîne économique, de la toute petite entreprise à la plus grande, de moyens pour développer sa notoriété et sa force de vente sur le web.

La crise sanitaire a également révélé l'envie des grands espaces. Cela suppose que nous dotions également l'ensemble de nos territoires de toutes les infrastructures qui leur permettront d'être encore plus attractifs : une bonne couverture en téléphonie mobile et en Très Haut Débit, des conditions d'accès optimales à la médecine et enfin des connexions de transport à niveau.

Je suis convaincu que nous pourrons sortir par le haut d'une telle épreuve, inédite dans notre histoire, si nous nous donnons les moyens collectivement de penser sur le long terme. C'est tout le sens, j'en suis persuadé, des très riches réflexions qui ressortiront de ces Jéco 2020.



*Ensemble, nous
apprendrons à être
plus fort et à réagir
plus efficacement face
à des crises de cette
nature.*



COMMENT RECONSTRUIRE LE SYSTÈME INTERNATIONAL



JEAN PISANI-FERRY

Économiste

Commissaire général de France Stratégie de 2013 à 2016, Jean Pisani-Ferry a rejoint en janvier 2017 la campagne d'Emmanuel Macron comme directeur du pôle programme et idées. Il a été ensuite chargé par le Premier ministre d'une mission de préfiguration du Grand plan d'investissement. De 2005 à 2013, il a été le premier directeur de Bruegel (Bruxelles), centre de recherche et de débat sur les politiques économiques en Europe qu'il avait contribué à fonder. Il avait précédemment été directeur du CEPII (1992-1997), conseiller auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (1997-2000), et président délégué (2001-2002) du Conseil d'Analyse Économique.

Accédez aux conférences de Jean Pisani-Ferry :

- ▶ [La mondialisation fragile : quelles leçons de la pandémie ?](#)
- ▶ [Souveraineté industrielle européenne à quel prix ?](#)



Le système de relations économiques internationales n'aurait sans doute pas survécu à un second mandat de Donald Trump. Une administration plus ouverte à la coopération permet a contrario d'envisager des initiatives qui n'auraient jamais pu voir le jour avec lui. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : le doute qui a saisi l'Amérique est profond. Ses dirigeants – toutes tendances politiques confondues – sont obsédés de la rivalité avec la Chine. Les citoyens, quant à eux, ne croient plus que leur pays puisse assumer de fortes responsabilités extérieures. Dans ces conditions, il importe d'être au clair sur les objectifs à poursuivre.

La première priorité est d'orienter le système international vers les biens communs.

La préservation du climat ou de la biodiversité n'était bien naturellement pas identifiée comme un enjeu d'importance lors de la conception de l'architecture économique de l'après-1945. Cela doit changer.

En l'absence d'un improbable consensus global, l'action climatique va devoir s'appuyer sur une coalition dont les membres convergent vers des objectifs concrets et sur des mécanismes d'ajustement applicables aux échanges avec les pays tiers. Il faudra s'accorder sur les mesures commerciales jugées acceptables et celles qui relèvent au contraire d'un protectionnisme déguisé :



La barre est haute. L'Europe est ici sur la ligne de front. C'est une responsabilité majeure.



La deuxième priorité est de rendre le système économique global aussi résilient que possible face aux rivalités.

L'affrontement entre la Chine et les États-Unis va continuer de dominer les relations internationales. La question, dès lors, est de savoir comment à la fois reconnaître la réalité des tensions géopolitiques et contenir leur interférence dans les relations économiques globales. Aussi longtemps que les États s'abstiendront de mener une véritable guerre, un régime multilatéral fort pourra les aider à réprimer leurs tentations de la mener par d'autres moyens.

L'Europe risque de subir les dommages collatéraux de la lutte entre les deux géants. L'un comme l'autre se sont déjà livrés à des manœuvres d'intimidation à son endroit. Mais l'UE n'est pas impuissante. Elle doit et peut défendre un ordre international fondé sur des règles et mener la lutte contre la militarisation des relations économiques internationales.

La troisième priorité est un système économique mondial plus protecteur des travailleurs et des citoyens.

Les doutes quant à la mondialisation n'ont fait qu'augmenter avec la montée des inégalités et la crise sanitaire. La réponse doit d'abord relever des politiques internes : de l'éducation et la formation à la revitalisation des territoires et à la redistribution, les gouvernements peuvent faire

beaucoup, mais ont négligé de le faire pendant l'âge d'or de la mondialisation libérale.

L'expérience a montré, cependant, que peu de gouvernements nationaux élaborent une réponse complète s'ils ne sont pas appuyés par l'environnement global. Réduire l'évasion fiscale des multinationales et la concurrence réglementaire agressive ne sont pas des tâches que les nations peuvent accomplir seules.

Chacun des trois objectifs (prendre soin des biens communs mondiaux, contenir la militarisation des relations économiques et rendre le système plus protecteur) est un défi. S'attaquer simultanément aux trois a tout d'une mission impossible. Les années à venir vont mettre à rude épreuve les capacités de leadership de nos dirigeants.



© Céline Bansart

JULIA CAGÉ

Professeure d'Économie à Sciences Po Paris

Normalienne, titulaire d'un doctorat de l'université de Harvard, Julia Cagé est Professeure d'Économie à Sciences Po Paris, co-directrice de l'axe « *Évaluation de la démocratie* » du Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques, et chercheur affiliée au Centre for Economic Policy Research (CEPR).

Accédez à la conférence de Julia Cagé :

► [Une société démocratique à reconstruire](#)



RÉINVENTER LA DÉMOCRATIE

Face aux frustrations, une refondation démocratique s'impose : parité de genre et parité sociale, référendum délibératif, démocratisation des partis et des mouvements politiques. C'est à ce prix que les citoyens pourront se réapproprier la chose publique après le traumatisme épidémique et la démocratie en veilleuse.

La démocratie n'existe pas. Elle reste à inventer. Alors que la crise sanitaire ne faiblit pas, que des mesures d'état d'urgence sont décrétées un peu partout, jamais la démocratie n'a semblé aussi fragile. Non parce que des citoyens égarés y auraient renoncé ; mais bien parce que nos institutions, déjà imparfaites, sont chaque jour un peu plus affaiblies par des mesures visant à concentrer toutes les prises de décision entre les mains d'un nombre d'individus toujours plus réduit, dont certains n'ont même pas la légitimité des urnes.

Le fonctionnement de notre démocratie avant l'état d'urgence n'était déjà pas glorieux. Jamais la représentation politique n'a été aussi éloignée de la réalité, aussi éloignée d'une représentation « *descriptive* » de la société et de ses classes sociales qu'au cours des dernières années.

“

L'Assemblée nationale compte aujourd'hui parmi ses rangs moins de 3% d'ouvriers et employés, alors même qu'ils sont près de la moitié de la population active.

”

Les citoyens souffrent ainsi d'un double déficit de représentation : un manque de représentativité descriptive d'une part et un manque de prise en compte de leurs opinions dans les politiques menées de l'autre, double déficience que l'on peut expliquer au moins en partie par la capture croissante de la démocratie par les financements privés. Comment s'étonner dès lors que la participation électorale ne cesse de s'éroder ?

Avec l'état d'urgence sanitaire aujourd'hui, vient s'ajouter à ce déficit de représentation – et aux dysfonctionnements flagrants de notre système législatif – la mise sur la touche de l'Assemblée nationale elle-même, qui se retrouve dépossédée de ses pouvoirs. Semaines après semaines, le Président ou le Premier ministre font des annonces qui restreignent nos libertés ; les députés en débattent non plus avant, mais bien après. On a longtemps reproché à l'Assemblée nationale, enfermée dans les contradictions de la Cinquième République, de n'être qu'une chambre d'enregistrement. Si les députés – surtout ceux de la majorité – ont fait preuve de peu d'initiative au cours des dernières années, ils sont réduits aujourd'hui à approuver benoîtement des mesures dont ils n'ont pas discuté. Soyons précis : il ne s'agit pas ici d'attaquer la légitimité du confinement, mais la manière dont les décisions sont prises.



Dans une telle situation de crise, il n'y a pas de « bonne » solution car les dimensions du problème sont infinies et complexes, à la dimension sanitaire venant s'ajouter la problématique économique et sociale



Or l'état de notre démocratie est tel que le gouvernement et les oppositions ont abandonné l'idée même de la délibération.

Pour une parité de genre et une parité sociale

L'équilibre d'ensemble était déjà bancal depuis longtemps. Avec la crise de la Covid-19, c'est en entier qu'il faudra reconstruire une société démocratique. Une société démocratique où le Parlement aura un véritable rôle à jouer. Une société démocratique qui assurera la participation de l'ensemble des

citoyens, avec des réformes en profondeur du fonctionnement de nos institutions. Comme je le propose dans *Libres et égaux en voix* (Fayard, 2020), il faudra imposer la parité de genre et la parité sociale au Parlement : les femmes comme les classes populaires (ouvriers, employés et travailleurs précaires) représentent la moitié de la population, ils doivent donc représenter la moitié des élus. Certains trouveront ces mesures radicales ; en vérité elles sont adaptées à l'exclusion radicale de la scène politique dont font l'objet ces groupes, que seule l'action volontariste peut permettre de combler.

Avec la mise en place d'un référendum délibératif au niveau national et d'une obligation généralisée de transparence, de délibération et de vote à l'intérieur des partis, il est possible de permettre aux citoyens de se réapproprier la politique. La démocratie est un processus toujours inachevé. Mais il existe des temps d'accélération où l'inachèvement est tellement béant que des réponses urgentes doivent être apportées. Nous y sommes.



*Quand une crise
sanitaire qui pourrait
se muer en crise
économique et
sociale, nous
guette, prendre le
temps nécessaire au
recul et la réflexion
est salutaire. GRDF
soutient les JECO*

GRDF



GOOGLE EN SAIT-IL PLUS QUE L'INSEE SUR LES FRANÇAIS ?



JEAN-LUC TAVERNIER

Directeur Général de l'Insee

Ancien élève de l'École polytechnique et de l'Ensaë, inspecteur général des finances, il a réalisé une grande partie de sa carrière au ministère de l'économie et des finances, où il a été notamment directeur des politiques économiques de la direction générale du Trésor (2004-2005). Directeur général de l'Acoss (2005-2007), puis directeur de cabinet du ministre du budget (2007-2009), il devient commissaire général adjoint à l'investissement en 2010.

Accédez aux conférences de Jean-Luc Tavernier :

- ▶ [Mesure et perception de l'inflation \(Entretiens AFSE\)](#)
- ▶ [Google en sait-il plus que l'INSEE \(AFSE\)](#)
- ▶ [Faut-il choisir entre solidarité et efficacité ?](#)



Les évolutions technologiques entraînent une inflation des traces numériques des activités humaines, dans des champs de plus en plus étendus. Les volumes de données enregistrées par les entreprises, notamment les GAFAM, sont considérables. On peut penser notamment aux données de caisse de la grande distribution, aux transactions de cartes bancaires, aux connexions sur les réseaux des opérateurs de téléphonie mobile, aux requêtes des moteurs de recherche sur le web, à tous les services de géolocalisation présents sur nos smartphones, aux consommations d'électricité, au trafic routier, aux images satellites, etc.

Ces données présentent plusieurs attraits bien connus : leur disponibilité rapide, quasi-instantanée, leur homogénéité, au moins apparente, d'un pays à l'autre, leur coût marginal, proche de zéro, ou encore la charge de collecte insensible pour les particuliers ou entreprises concernées. On a vu par exemple le succès de Google Mobility pour illustrer la désaffection des consommateurs pour les centres commerciaux au cours de la crise sanitaire par exemple. D'autres indicateurs ont connu une certaine notoriété durant cette crise, de façon plus ou moins méritée.

Comme le trahit son étymologie, la statistique publique s'est en effet construite et organisée historiquement dans un environnement où l'État disposait de la capacité à collecter de l'information à l'échelle d'une nation, et à la traiter. Ce « *monopole* » est désormais remis en cause.

La statistique publique, Insee en tête, peut et doit naturellement tirer avantage des opportunités nouvelles qui s'ouvrent. Elle a commencé à le faire depuis plusieurs années, et elle a continué avec un effort et un discernement accrus depuis l'émergence de la pandémie, notamment pour suivre l'ampleur des chocs sur l'activité en temps réel.

L'apport de ces nouvelles sources d'information ne peut être jugé en bloc, toutes ont leurs spécificités propres. Elles ont déjà permis des avancées indéniables pour la statistique publique dans des domaines aussi variés que la mesure de l'inflation par l'utilisation des données de caisse de la grande distribution, ou encore de l'artificialisation des sols par des images satellitaires.

“
Cette révolution numérique vient défier la statistique publique.
 ”

Mais l'expérience montre aussi que de l'information constituée par ces « *traces numériques* » à des savoirs robustes et utiles il y a un fossé important, parfois infranchissable. D'autres sources ont ainsi montré un intérêt limité, comme la fréquence des requêtes sur les moteurs de recherche pour le suivi conjoncturel de l'activité économique. Plusieurs caractéristiques, que l'on retrouve

souvent avec ces nouvelles sources, expliquent pourquoi : lien trop indirect avec les grandeurs d'intérêts, absence de représentativité, instabilité et opacité des processus qui les génèrent.

Les missions de la statistique publique ne se limitent pas à l'accumulation du plus grand volume possible d'information. Elle reste et restera incontournable

dès lors qu'il s'agit de rendre compte de phénomènes économiques et sociaux précis ou complexes, de donner un cadre cohérent à la mesure de l'activité économique ou de la distribution des revenus, de produire de l'information représentative de l'ensemble de la population française, ou encore d'éclairer le débat public.



PIERRE VELTZ

Ingénieur, sociologue et économiste.

Il a dirigé l'Ecole des ponts, l'Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires Européens, et piloté le développement du projet de Paris-Saclay. Il est professeur émérite à l'Ecole des ponts et membre de l'académie des technologies.

HYPER-INDUSTRIE ET ÉCONOMIE HUMANO-CENTRÉE

Une idée courante dans l'opinion est que l'ère de l'industrie serait derrière nous et que serions entrés dans une époque post-industrielle, où le cœur de l'économie et de la croissance basculerait définitivement du côté des services (marchands ou non-marchands, services aux entreprises et services aux personnes). Le fait est que l'industrie, hautement productive en raison d'un processus d'automatisation continu depuis au moins les années 1980 (et que la numérisation récente n'a fait que prolonger, sans inflexion notable), continue à perdre beaucoup d'emplois, faisant basculer massivement le salariat du côté des services, moins productifs, moins rémunérés, moins considérés, plus atomisés et situés dans un rapport de force défavorable avec les entreprises.

La globalisation aidant, le couplage entre gains de productivité et salaires s'est rompu, les classes moyennes historiquement construites autour des personnels qualifiés de l'industrie s'effritant et peinant à se renouveler autour des salariés plus précaires des services. Le développement des plateformes qui exploitent les très puissants effets de réseau du numérique, en désintermédiant les rapports avec les consommateurs, amplifie ce processus délétère.

Ce constat ne diminue en rien, paradoxalement, le rôle crucial que l'industrie continue à tenir dans la dynamique de nos sociétés. Dire que notre société est « *post-industrielle* », au prétexte que les usines sont de plus en plus vides d'hommes, est à peu près aussi pertinent que de considérer que nous serions entrés dans une société « *post-électrique* » au motif qu'il n'y a plus grand monde dans les centrales ! Plutôt que comme une succession de stades, il faut comprendre

Accédez à la conférence de Pierre Veltz :

► [Industrie, services : un couple à réinventer](#)



la relation entre industries et services comme un processus changeant d'articulation. Ce sont les nouvelles formes de cette articulation, fortement bousculée par l'irruption des technologies numériques en général, et des quasi-monopoles des GAFAM en particulier, qui caractérisent notre société, plus que des phénomènes de substitution. Trois points méritent d'être soulignés : les chaînes de valeur du monde manufacturier et celles des services sont de plus en plus entremêlées (la prise en considération des segments amont et aval des activités de fabrication amène à relativiser la notion de « désindustrialisation ») ; de nombreux services, y compris dans les services aux personnes, s'industrialisent, au sens où les normes du monde manufacturier s'y diffusent progressivement ; les industriels adoptent de plus en plus des modèles d'affaire « *serviciels* », en vendant des fonctionnalités, des usages et non plus des objets. Par ailleurs, la capacité d'accès flexible aux biens et aux services remplace de plus en plus souvent, chez les consommateurs, l'exigence de la propriété durable.



Jusqu'à quel point cette évolution déjà entamée dans le B to B depuis longtemps va-t-elle bouleverser les marchés du grand public ?



Il est trop tôt pour le dire, mais l'enjeu est d'importance, notamment du point de vue écologique : car une économie des fonctionnalités est a priori caractérisée par une empreinte matérielle moins lourde.

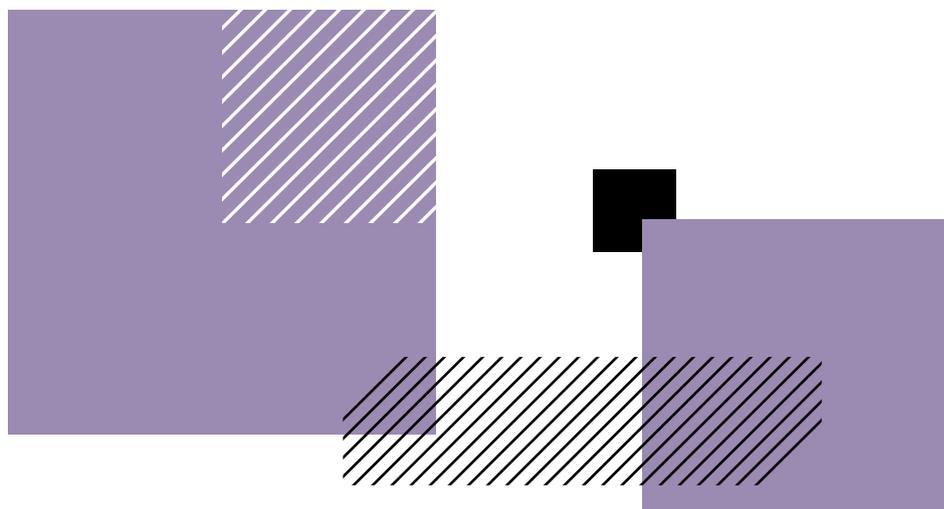
C'est donc au regard de ce complexe industrie-services-numérique qu'il faut poser la question du devenir de notre société et de nos territoires. Deux problèmes cruciaux se posent : celui de la compatibilité des nouvelles trajectoires hyper-industrielles avec les exigences et surtout les urgences de la bifurcation écologique ; celui de la reconstruction d'une classe moyenne pouvant avoir foi dans son avenir et celui de ses enfants. Il me semble qu'une piste de solution pour ce double problème est à chercher du côté des secteurs qui concernent directement les capacités des individus et les liens qui les unissent : santé, éducation, alimentation, mobilités, divertissement, sécurités. Ce monde de l'économie que j'appelle « *humano-centrée* » est du reste celui qui se développe le plus vite, en termes de valeur ajoutée comme d'emplois, même si son évolution est masquée par la forte socialisation dont il est l'objet.



Il y a dans ces secteurs d'énormes gisements de valeur. Mais les emplois correspondants sont encore trop souvent dévalorisés.



Et ce sont précisément les secteurs que les GAFAM ont en ligne de mire pour leur croissance. Au-delà même de la crise pandémique, ils dessinent l'arène principale où va se jouer notre avenir : ou bien une société des services hautement productive, écologiquement durable, fondée sur une classe moyenne revigorée, ou bien une société livrée à la déqualification, à l'individualisation généralisée aux mains des grandes plateformes.



DES SOLUTIONS SUR-MESURE POUR CHAQUE TERRITOIRE



LAURENCE EYMIEU

Directrice générale adjointe
Keolis France

Mécène



Retrouvez Kéolis sur :

► [L'ancrage local des entreprises](#)



Acteur majeur de la mobilité durable, Keolis conçoit et déploie des offres de transport adaptées à chaque territoire, urbain, périurbain et interurbain.

Chez Keolis, nous voulons faire de la mobilité partagée et durable un levier de vitalité des territoires. Nous nous engageons auprès de chaque Autorité Organisatrice de Transport afin de co-construire des solutions sur mesure qui répondent aux besoins des citoyens.

Forts de notre expérience dans l'exploitation quotidienne de 300 réseaux dans le monde, nous avons la certitude qu'aucun territoire ne ressemble à un autre. Par sa géographie, sa démographie ou encore son économie, chacun d'entre eux a des besoins de mobilité qui lui sont propres. D'où la nécessité, d'imaginer et de mettre en œuvre des solutions sur-mesure. Pour cela, nous nous appuyons sur [notre observatoire des mobilités Keoscopie](#) et notre méthode de conception de réseaux Neolis. Le premier nous permet d'éclairer chaque

Autorité Organisatrice sur les usages et les besoins de mobilité de son territoire. La seconde réunit une palette complète d'outils pour co-construire avec les élus et toutes les parties prenantes, le réseau le mieux adapté au meilleur coût.

Keolis est ancré localement sur chacun des territoires où elle exploite un réseau de transport urbain ou interurbain. Keolis veille ainsi à s'engager pour une performance durable en accompagnant chaque autorité organisatrice dans sa politique de transition écologique ou en étant un employeur responsable. Keolis travaille avec ses parties prenantes, notamment pour renforcer la cohésion sociale et développer les partenariats avec des acteurs locaux engagés dans une démarche citoyenne et responsable.

DERRIÈRE LA FIN DU TRAVAIL, LES DÉMOCRATIES EN QUESTION



MICHÈLE DEBONNEUIL

Inspection générale
des finances

Administrateur de l'INSEE. Inspecteur général des finances. Chevalier de la Légion d'honneur. Membre du Conseil d'Analyse Economique (CAE) auprès du Premier Ministre. Membre du Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale (CERC) présidé par J. Delors auprès du Premier Ministre. Présidente du Comité scientifique de l'Agence Nationale des Services à la Personne. Membre du Conseil d'Orientation de France Investissement. Membre du Conseil Economique pour le Développement Durable (CEDD). Membre du comité scientifique de l'ARCEP. Membre de la Commission économique de la Nation. Membre de la Commission des comptes des services. Membre du comité éthique du CNR. Membre de la Commission Attali. Professeur à HEC (3^{ème} année)

Accédez à la conférence
de Michèle Debonneuil :

► [Industrie, services : un couple à réinventer](#)



Il est très important de comprendre que nous assistons depuis plusieurs décennies à la mise en place d'une toute nouvelle organisation économique dont résulte la transformation du travail. Ses conséquences économiques, sociales et environnementales sont telles qu'il faudra en effet tôt ou tard y réagir.

Différentes réactions sont possibles. Certains préconisent de mettre en place un revenu minimum qui permettra à la masse des personnes qui ne gagneront plus de quoi vivre par leur travail d'organiser leur vie autrement. D'autres préconiseront d'encadrer les GAFAs, ce qu'il faut certainement essayer de faire, mais cela nous semble tout à fait insuffisant car c'est leur paradigme même qui pose problème. Il faut explorer une troisième voie car non seulement celle proposée par les GAFAs conduit à la disparition d'un bon travail pour tous et à l'usage marchand des données personnelles, mais elle condamne les consommateurs à passer leur vie devant des écrans, noyés sous la publicité et perdus au milieu de machines numériques et de robots autonomes, sans recours possible à l'humain.

Comment croire que ce paradigme corresponde à la meilleure utilisation des technologies numériques pour satisfaire les nouveaux besoins complexes et fondamentaux au niveau social ou/et environnemental, comme ceux de l'organisation de la vie quotidienne des personnes vieillissantes à leur domicile, ceux de la mobilité partagée dans les territoires, ceux de la rénovation énergétique des logements.... Là se trouvent les gisements d'une nouvelle croissance durable et partagée! La bonne nouvelle, c'est que des entreprises industrielles

et de services commencent à s'organiser pour proposer aux consommateurs un paradigme alternatif à celui des GAFAs pour satisfaire ces nouveaux besoins complexes : au lieu de laisser le consommateur seul devant son écran pour choisir l'offre qui lui convient, ces entreprises ré-intermédièrent cette phase en accompagnant le consommateur dans ses choix en le faisant aider par un salarié qualifié dont ce sera le métier... Pour ce faire, elles utiliseront une plate-forme qui organise les échanges entre toutes les entreprises parties prenantes, plate-forme dont les revenus proviendront des services qu'elle rend et non de la vente des données qu'elle traite.

Cette nouvelle croissance qui incorporera de nouveau beaucoup de travail qualifié permettra de renouer avec une distribution plus égalitaire de la richesse créée. Loin de relancer l'ancienne croissance mourante, elle lancera une nouvelle croissance qui sera à la fois durable car fondée sur le soin des objets et des personnes, sociale car créatrice de bons emplois et éthique car respectueuse des données personnelles. Elle permettra de satisfaire efficacement et humainement de vrais nouveaux besoins en alliant l'homme et les nouvelles machines du numérique. Elle permettra de passer de l'avoir plus à l'être mieux.

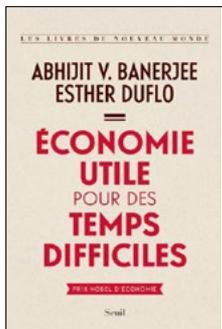


*BPAURA a pris ses
responsabilités et a
pleinement joué son
rôle en venant en
aide à plus de
18 000 entreprises
par le biais du PGE
pour 2,4 milliards
d'euros et en
effectuant plus
de 60 000 reports
d'échéance de prêt.*

Daniel Karyotis, Directeur Général Banque Populaire
Auvergne Rhône Alpes



LA LIBRAIRIE DES JÉCO 2020



ÉCONOMIE UTILE POUR DES TEMPS DIFFICILES

Auteurs : **Esther Duflo, Abhijit V. Banerjee**

Publié chez : **Éditions du Seuil**

« La politique est puissante. Les États ont le pouvoir de faire beaucoup de bien, mais aussi beaucoup de mal, tout comme les grands donateurs privés et l'aide bilatérale. Ces politiques se sont appuyées sur la science économique, la bonne comme la mauvaise (et sur les sciences sociales, plus généralement)... Les idées sont le moteur du changement. La bonne science économique ne pourra pas nous sauver toute seule. Mais, sans elle, nous sommes condamnés à répéter les erreurs du passé. L'ignorance, l'intuition, l'idéologie,

l'inertie se mêlent pour nous donner des réponses qui ont l'air plausible, promettent beaucoup et ne pourront que nous trahir... Le seul recours que nous ayons contre les idées fausses est d'être vigilant, de résister aux séductions de l'évidence, de nous méfier des promesses de miracles, d'interroger les faits, d'aborder la complexité avec patience et de reconnaître honnêtement ce que nous savons et ce que nous sommes capables de savoir. » (extrait p 438-439-440)

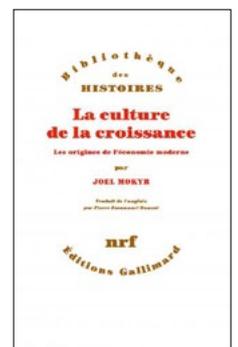
LA CULTURE DE LA CROISSANCE - LES ORIGINES DE L'ÉCONOMIE MODERNE

Auteur : **Joël Mokyr**

Publié chez : **Éditions Gallimard**

« Attitude et aptitude ont été les forces motrices du progrès technique et, finalement, des performances économiques. La première détermine l'empressement et l'énergie que mettent les hommes à essayer de comprendre le monde naturel qui les entoure ; la seconde décide de leur réussite dans la transformation de ce savoir en productivité et niveaux de vie supérieurs. Dans ce livre, je m'intéresserai aux attitudes. La proposition que j'avance ici,

c'est que l'explosion du progrès technique en Occident a été rendue possible par des changements culturels. La « culture » a affecté la technique aussi bien directement, en changeant les attitudes envers le monde naturel, qu'indirectement, en créant et en nourrissant des institutions qui ont stimulé et entretenu l'accumulation et la diffusion du « savoir utile ». » (extrait p 25-26)



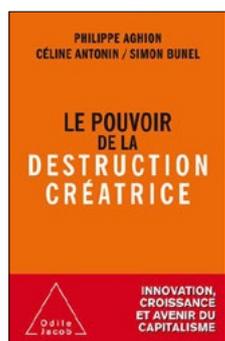
LE SIÈCLE DU POPULISME - HISTOIRE, THÉORIE, CRITIQUE

Auteur : **Pierre Rosanvallon**

Publié chez : **Éditions du Seuil**

« L'alternative. Avant d'être analysé comme un problème, le populisme doit être compris comme une proposition de réponse aux problèmes contemporains. Ce livre le prend au sérieux en l'analysant et en le critiquant comme tel. Mais cette critique ne peut pleinement remplir son rôle que si elle se prolonge dans l'esquisse d'une proposition concurrente. C'est ce à quoi s'attachent les dernières pages de cet ouvrage. Elles présentent les grands traits de ce que pourrait

être une souveraineté du peuple généralisée et démultipliée qui enrichit la démocratie au lieu de la simplifier ou de la polariser. Approche qui repose sur une définition de cette dernière comme un travail permanent à accomplir, une exploration à poursuivre, et non comme un modèle dont on pourrait enfin fidèlement reproduire les traits en tournant la dernière page du recueil des conflits et des débats sur sa forme adéquate. » (extrait p 23)



LE POUVOIR DE LA DESTRUCTION CRÉATRICE

Auteurs : **Philippe Aghion, Céline Antonin, Simon Bunel**

Publié chez : **Odile Jacob**

« Dans ce livre, nous avons cherché à mieux comprendre comment la croissance par la destruction créatrice interagit avec la concurrence, les inégalités, l'environnement, la finance, le chômage, la santé, le bonheur, l'industrialisation, le rattrapage des pays riches par les pays pauvres. Nous avons analysé dans quelle mesure l'intervention de l'État, avec un contrôle approprié de l'exécutif, permet de stimuler la création de richesses tout en s'attaquant aux problèmes mentionnés plus haut. En particulier, nous avons vu comment, en passant d'un capitalisme de laissez-faire ou de « tout marché » à un capitalisme où

l'État et la société civile jouent pleinement leurs rôles, il est possible de stimuler la mobilité sociale et de réduire les inégalités sans décourager l'innovation ; d'améliorer la politique de concurrence pour endiguer le déclin de la croissance ; de rediriger l'innovation vers les technologies vertes pour lutter contre le réchauffement climatique ; ou encore, sans succomber aux sirènes du protectionnisme, d'améliorer sa compétitivité par l'investissement et l'innovation et de mettre en place de véritables filets de sécurité pour protéger les individus qui perdent leur emploi. » (extrait p 388)

L'ÉCONOMIE POST-COVID

Auteurs : **Patrick Artus, Olivier Pastré**

Publié chez : **Éditions Fayard**

« La crise du coronavirus devrait entraîner une forte déformation de la structure sectorielle de la demande et de la production, en raison de modifications importantes des comportements des ménages et des entreprises, en raison aussi d'évolutions des opinions publiques et des réglementations. Cette déformation brutale de la structure sectorielle des économies peut contribuer à la

faiblesse de la croissance économique après la crise, parce qu'il est par exemple difficile de réallouer le capital et le travail d'un secteur à l'autre. Elle conduit à une évolution vers une économie plus immatérielle, ce que certains ont appelé le « capitalisme numérique ». Reste à savoir si cette économie plus immatérielle est plus efficace que l'économie d'avant la crise. » (extrait p 69)



DÉCOUVREZ ÉGALEMENT :

- ▶ **GAFAs - Reprenons le pouvoir !**, Joëlle Toledano
- ▶ **Économie de la mondialisation une reconfiguration en marche**, Pascal Le Merrer





LE SALAIRE MINIMUM ET L'EMPLOI

Auteur : **Jérôme Gautié**

Publié chez : **Presses de Sciences Po**

« Le SM*, institution plus que centenaire, reste un instrument pertinent y compris dans les pays entrés dans l'ère postindustrielle. Depuis une quinzaine d'années, on assiste en effet à une certaine polarisation : les emplois de qualification et rémunération intermédiaires voient leur part dans l'emploi total diminuer au profit de ceux situés aussi bien en haut qu'en bas de la hiérarchie. Le risque, déjà réalisé aux États-Unis, est de voir émerger une société où les écarts sont croissants entre une classe aisée à fort pouvoir d'achat et une armée de travailleurs à bas salaires leur offrant des services de restauration, de transports,

de livraison, d'entretien, d'aide à domicile, de gardiennage, etc. Ces services, dont certains, souvent largement féminisés, ont attiré toute l'attention lors du confinement du printemps 2020 lié à la crise de la Covid 1911, sont fournis pour la plupart localement, et relèvent du secteur protégé où l'emploi, on l'a vu, est moins sensible au SM. Ils ne seront pas tous, et avant longtemps, remplacés par des robots. Dans une telle configuration, ce dernier peut être un des instruments adéquats pour assurer une distribution des revenus moins inégalitaire. » (extrait p 117)

*SM : Salaire Minimum

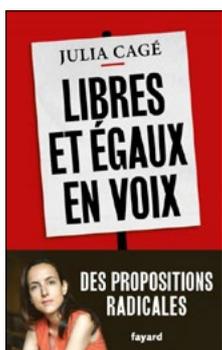
UNE MONNAIE ÉCOLOGIQUE

Auteurs : **Alain Grandjean, Nicolas Dufrêne**

Publié chez : **Odile Jacob**

« Pour affronter le grand défi du XXI^e siècle, maintenir une planète vivable pour nous, une nouvelle approche est nécessaire. Faut-il dès lors changer le mandat des banques centrales et ajouter l'écologie dans leurs obligations, au même rang que la stabilité des prix ? Agir sur ce mandat est nécessaire mais non suffisant. La politique monétaire peut bien davantage. Elle peut permettre de renchérir le coût des actifs « bruns », c'est-à-dire des titres

financiers représentatifs d'activités polluantes ou sources d'émissions de gaz à effet de serre et de baisser celui des actifs « verts », c'est-à-dire des titres financiers issus de sociétés dont l'activité génère des bénéfices environnementaux... Elle peut même aller, c'est ce que nous serons amenés à proposer, jusqu'à une création monétaire libre et ciblée, sans dette associée, pour financer la transition écologique. » (extrait p 15-16)



LIBRES ET ÉGAUX EN VOIX

Auteur : **Julia Cagé**

Publié chez : **Éditions Fayard**

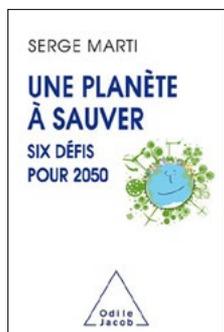
« Seule une démocratie accomplie pourra nous permettre de traverser les épreuves en cours et à venir. Cet essai décapant propose des solutions pour refonder notre système de représentation politique, pour enfin faire advenir une démocratie où la voix de tout le monde comptera. La démocratie n'existe pas. Elle reste à inventer. Loin d'être un refus de la politique, la crise actuelle de la démocratie représentative se manifeste par le combat de citoyens demandant davantage de démocratie, de participation et d'égalité. Libres et égaux en voix propose ainsi de

donner une voix et des places à celles et ceux qui en ont été trop longtemps privés : les femmes, les classes populaires, les minorités. D'abord en repensant notre système électoral et en garantissant la représentation parmi les parlementaires de la réalité de la société. Ensuite en proposant un nouvel équilibre entre la démocratie représentative et un usage raisonné du référendum. Enfin en donnant aux citoyens les moyens de reprendre le contrôle des partis, des médias et de la philanthropie, afin de dessiner un nouvel horizon politique égalitaire. »

DÉCOUVREZ ÉGALEMENT :

- ▶ [40 ans d'austérité salariale Comment en sortir ?](#), Patrick Artus
- ▶ [L'économie en BD](#), Jézabel Couppey-Soubeyran





UNE PLANÈTE À SAUVER - SIX DÉFIS POUR 2050

Auteur : **Serge Marti**
 Publié chez : **Odile Jacob**

« Le constat est amer qui oblige à reconnaître que la nouvelle donne conduit à une remise en cause totale du système qui a prévalu jusqu'à présent. La croissance infinie bute sur des ressources qui, elles, ne sont plus infinies, ce qui oblige à refonder en profondeur nos modes de production et c'est le concept même de croissance qu'il faudra conjuguer différemment. De même, la consommation de masse qui s'est épanouie durant les Trente

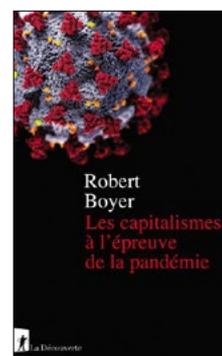
Glorieuses et s'est accélérée depuis, est confrontée à l'exigence de nouveaux modes de vie, plus sobres et plus respectueux de l'environnement. Enfin, la mondialisation et le multilatéralisme qui pâtiennent, au contraire, de la régionalisation en cours des productions et des échanges sont, eux aussi, soumis à inventaire, au motif d'inégalités croissantes et de déséquilibres sociaux accrus. » (extrait p 15)

LES CAPITALISMES À L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE

Auteur : **Robert Boyer**
 Publié chez : **Éditions La Découverte**

« Depuis le début de la crise mondiale de la covid-19, les questionnements sur l'avenir des capitalismes se sont multipliés. Et nombre de voix se sont élevées pour que les « *jours d'après* » ne soient plus jamais comme « *ceux d'avant* ». Dans le court terme, les pronostics étaient confrontés à une incertitude radicale, invitant à la prudence : il faudra du temps pour démêler l'écheveau des responsabilités et construire d'éventuelles alternatives... Dans cet essai, l'auteur donne à comprendre les processus déclenchés en 2020 et éclaire

sur le champ des possibles. La dislocation des relations internationales, l'éclatement de la zone euro, la déstabilisation de l'État social, la montée des populismes ne sont pas improbables. Mais n'est pas non plus exclue une grande bifurcation vers un nouveau modèle construit sur la complémentarité entre éducation, formation, santé et culture, qui répondrait à la demande de solidarité des citoyens et aux exigences de la transition écologique. »



LE CAPITALISME, SANS RIVAL L'AVENIR DU SYSTÈME QUI DOMINE LE MONDE

Auteurs : **Branko Milanovic**
 Publié chez : **Éditions La Découverte**

« Branko Milanovic s'intéresse ici aux grandes tendances qui orientent le destin du monde. Il analyse la dynamique du capitalisme, système qui domine désormais sans partage. Confrontant deux modèles, le capitalisme libéral (américain) et le capitalisme politique (chinois), il en montre les dérives, l'un vers la ploutocratie, l'autre vers une corruption accrue... L'une des contributions majeures de ce livre est la caractérisation du capitalisme politique, ou autoritaire (un secteur privé prédominant mais sous contrôle politique,

une bureaucratie efficace au service de la croissance, l'absence d'État de droit), et de ses contradictions (une élite technocratique vs un pouvoir discrétionnaire ; une corruption endémique vs la légitimation du pouvoir). L'avenir s'annonce sombre si les tendances actuelles se prolongent (ploutocratie, marchandisation de tous les domaines de l'existence et corruption, démultipliée par la globalisation). La bifurcation vers un horizon plus radieux exigerait une politique radicale de réduction des inégalités... »

DÉCOUVREZ ÉGALEMENT :

- ▶ **Reconquête. Au nom de l'intérêt général**, Aurore Lalucq
- ▶ **Économie politique du genre**, Guillaume Vallet
- ▶ **L'énigme du nénuphar - Face au virus**, Martin Hirsch



LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le Comité scientifique des Jéco est composé d'économistes de renom. Il valide le type de manifestations proposées, choisit les sujets traités, les intervenants mobilisés et les productions diffusées.

Président

- **Philippe Aghion**, Collège de France

Vice-Président

- **Alain Trannoy**, Aix-Marseille School of Economics, Cercle des économistes et Conseil d'analyse économique

Vice-Présidente

- **Marie-Claire Villeval**, Groupe d'Analyse et de Théorie Économique

Président honoraire

- **Roger Guesnerie**, Collège de France

Membres

- **Romina Boarini** (OCDE)
- **François Bourguignon** (École d'économie de Paris)
- **Gilbert Cette** (Banque de France)
- **Christian Chavagneux** (Alternatives Économiques)
- **Elie Cohen** (Sciences Po)
- **Jérôme Creel** (OFCE)
- **Françoise Crougneau** (Association des Journalistes Économiques et Financiers)
- **Michèle Debonneuil** (Inspection générale des finances)
- **Michel Fouquin** (CEPII)
- **Sophie Goujal** (Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse)
- **Pierre-Noël Giraud** (CERNA – École des Mines de Paris)
- **Jean-Yves Grenier** (EHESS)
- **Pierre Joly** (INSEE)
- **Pascal Le Merrer** (École Normale Supérieure de Lyon)
- **Eric Monnet** (Banque de France)
- **André Orléan** (Paris Jourdan Sciences Économiques)
- **Hélène Paris** (Conseil d'Analyse Économique)
- **Olivier Passet** (Xerfi)
- **Marc Pelletier** (Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse)
- **Antoine Reverchon** (Le Monde)
- **Lise Rochaix** (Paris School of Economics – chaire 'Hospinnomics')
- **Paul Seabright** (Institute for Advanced Study in Toulouse/ Toulouse School of Economics)
- **Laurent Simula** (ENS de Lyon)
- **Marc-Olivier Strauss-Kahn** (Banque de France)
- **Jean-Marc Vittori** (Les Echos)

LA CELLULE DE PILOTAGE

La Cellule de pilotage, comprenant les principaux partenaires locaux (Métropole de Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Université de Lyon, Ville de Lyon...) des Journées de l'Économie, suit de près l'organisation. Les membres de la Cellule contribuent à la mise en œuvre d'une communication et d'une organisation cohérentes.

- **Guy Barriolade** (Fondation pour l'Université de Lyon)
- **Denis Bouillon** (Région Auvergne-Rhône-Alpes)
- **Pascal Le Merrer** (École Normale Supérieure de Lyon)
- **Béatrice Louvier** (Caisse d'Épargne Rhône Alpes)
- **Mylène Martinez** (Métropole de Lyon)
- **Hélène Martinon** (Fondation pour l'Université de Lyon)

L'ÉQUIPE

- **Guy Barriolade** (conseiller, Fondation pour l'Université de Lyon)
- **Raphaël Caillet** (responsable de projets informatiques et sciences économiques)
- **Pascal Le Merrer** (directeur général, fondateur des Journées de l'économie)
- **Hélène Martinon** (directrice de projet Journées de l'Économie)
- **Alex Pommateau** (chargée de mission Journées de l'Économie)
- **Naomi Dollfus** (chargée de projet Journées de l'Économie)
- **Carole Ecochard** (chargée des intervenants)

LA FONDATION POUR L'UNIVERSITÉ DE LYON

Présidée par Bernard Bigot, la Fondation pour l'Université de Lyon a pour objectif d'appuyer l'ambition de l'Université de Lyon d'être parmi les 10 plus grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche en Europe. Les fondateurs actifs de la Fondation lui donnent l'indépendance et la visibilité sur le long terme qui lui permettent de mener sa mission : favoriser le rayonnement international de l'Université de Lyon, contribuer à son excellence, et renforcer les liens qu'elle tisse avec le territoire.

Pour la Fondation pour l'Université de Lyon, les Journées de l'Économie contribuent à la diffusion du savoir scientifique auprès du grand public. Elles permettent aux académiques d'échanger directement avec les citoyens sur les grands enjeux actuels. Enfin, les Journées de l'Économie contribuent au rayonnement et à l'attractivité du territoire en mettant pendant ces trois jours, Lyon au centre du débat économique en France.

Plus d'info sur www.fondation-pour-universite-lyon.org



Depuis 61 ans, Algoé s'efforce de faire dialoguer les hommes, les territoires, les organisations et leurs projets. Nous sommes heureux de soutenir les JECO, agoras de pédagogie et de dialogue, mais aussi de confrontation, qui relie l'économie aux enjeux du quotidien et du futur.

Algoé



PARTENAIRES



ORGANISATEUR



FONDATION
POUR
L'UNIVERSITÉ
DE LYON

MÉCÈNES OFFICIELS



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES



BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

GRANDLYON
la métropole

GRANDS MÉCÈNES

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME



Institut pour
la recherche



ENS DE LYON

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

GROUPE
APICIL

BRED
BANQUE POPULAIRE

MÉCÈNES

GRDF
GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE

KEOLIS
LYON



Le réseau
de transport
d'électricité

Algoe
consultants

Insee
Mesurer pour comprendre

PARTENAIRES



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES ÉVÈNEMENTIELS



PARTENAIRES MÉDIAS



PARTENAIRES



PARTENAIRES SCIENTIFIQUES



PARTENAIRES ASSOCIATIFS





**LES JOURNÉES
DE L'ÉCONOMIE**

**RENDEZ-
VOUS**

**LES 3, 4 ET 5
NOVEMBRE 2021**

Joel Mokyr



**Agnès
Bénassy-Quéré**



Isabelle Méjean



Elie Cohen



Jean Pisani-Ferry

